

# LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

77e ANNEE, No. 45

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

VENDREDI, 3 JANVIER 1930

## La subirons-nous?

**CETTE ABSURDITE LINGUISTIQUE QU'EST PARQUEMENT? — OU IL SEMBLE BIEN QUE NOS EDILES AIENT L'INTENTION DE NOUS L'IMPOSER, DE GRE OU DE FORCE. — UNE AUTRE PREUVE QUE STATIONNEMENT EST LE TERME EMPLOYE A PARIS.**

Il ne faut pas s'illusionner. Notre population devra endurer dans les rues, sur de belles affiches neuves, le barbarisme *parquement*. Cela, de gré ou de force. La population ne veut pas de ce mot, qui lui répugne naturellement. Elle l'aura quand même. Ainsi, paraît-il, en ont décidé ces messieurs du conseil. Le journal *Le Clairon*, qui connaît avant la lettre la pensée municipale, se porte garant du tout. On lit dans son dernier numéro:

"Encore une fois le Conseil Municipal ayant décidé d'adopter à Saint-Hyacinthe les affiches internationales de la Société des Nations et une de ces affiches étant un disque portant sur ses faces une grande lettre P pour indiquer un endroit où les automobiles peuvent *parquer* ou *stationner* pour un temps excédant dix minutes il est absolument impossible de remplacer le mot *parquer* par *stationner* ou *remiser* attendu que cette affiche deviendrait un nonsens à sa face même."

Ailleurs, le journal dit également, dans le même sens: "Les affiches du règlement de la Société des Nations qui seront employées à Saint-Hyacinthe et dont une porte les mots *Pas de Parquement* ne signifient pas que le stationnement est défendu; il est donc impossible, sans changer complètement le sens de l'affiche, de remplacer le mot *parquement* par *stationnement*."

Le sort, donc, en est jeté. Que le mot *parquement* soit français ou non, les citoyens de Saint-Hyacinthe devront l'endurer. Tout ce que nous avons pu trouver jusqu'ici de documents, relatifs aux questions de circulation, stationnement, etc., sans oublier le précédent dans les pays de langue française, indique bien que le terme *parquement*, dans le sens que lui prêtent les autorités municipales de Saint-Hyacinthe, n'a rien de français. Cela ne fait rien, nous l'aurons. Le maire en a décidé ainsi. Les échevins en ont décidé ainsi. Les contribuables, eux, n'ont qu'à se fermer la bouche.

Notre article de la semaine dernière, où nous donnions longuement les raisons qui militent en faveur du mot *stationnement*, dès qu'il s'agit d'automobiles en arrêt dans les rues, *Le Clairon* l'expédie en quelques lignes. "Quant au mot *stationnement*, dit-il, *Le Courrier* écrit dans son dernier numéro un long article pour répéter ce que nous avons admis à plusieurs reprises, qu'il est bien français. Mais il ne signifie pas la même chose que le mot *parquer*, et l'un ne peut pas s'employer pour l'autre." Et voilà! Sans doute, la distinction que le *Clairon* prétend indiquer, entre *parquement* et *stationnement*, n'existe que dans la tête de son directeur. Tous les ouvrages consultés à date, les journaux européens, le *Guide Michelin*, guide officiel des routes de France, ne font aucunement mention d'une distinction à établir entre *parquement* et *stationnement*. En France, comme dans les autres pays de langue française, on ignore totalement l'existence d'un mot qui serait *parquement*. Si ce mot n'existe pas dans la langue française, (rappelons toujours qu'il s'agit d'automobiles, non de bestiaux), comment prétendre qu'il implique une distinction avec un autre mot français?

A l'appui de tout cela, nous trouvons un nouvel article, cette fois dans *L'Illustration*, de Paris, sur *Le stationnement des autos à Paris*. Cet article se trouve dans la livraison du 9 novembre, 1929, du grand périodique français. Il n'est pas vieilli. Or, l'article analyse la question du stationnement à Paris sous toutes ses phases, mais n'emploie pas une seule fois *parquement*. Il traite bien de parcs d'automobiles, où les véhicules-moteurs sont libres de stationner. Les autos stationnent dans les parcs, elles n'y *parquent* point. Les autos stationnent quelques secondes, une demi-heure, une demi-journée, on n'emploie toujours que le terme *stationnement*. Ce qui tend à établir, de façon assez nette, qu'aucune distinction ne peut être faite entre les mots *stationnement* et *parquement*, n'en déplaie au maire et aux échevins de Saint-Hyacinthe. Comme illustration à ce qui précède, nous citons textuellement le bas de vignette ci-après: *Le grisé clair indique la partie du centre de Paris où les voitures ne pourront stationner plus de 30 minutes; le grisé foncé délimite la bande de 50 mètres, de part et d'autre des grands boulevards, où les voitures ne pourront stationner que le temps strictement nécessaire soit à la montée ou à la descente des voyageurs, soit au chargement ou au déchargement des marchandises.*

En voilà assez, encore cette fois, pour faire condamner à jamais chez nous l'affreux terme *parquement*.

Et nous résumons: *parquement*, s'appliquant aux autos en arrêt dans la rue, n'est pas français. Il est un barbarisme, à moins qu'il ne soit une absurdité, pour ne pas dire une idiotie. Paris n'en veut pas, les autres villes françaises n'en veulent pas. Dans notre province, Montréal n'en veut pas, Québec n'en veut pas, les Trois-Rivières n'en veulent pas. Personne ni aucune ville n'en veut. Serrait-il dit que Saint-Hyacinthe, de par la volonté d'une poignée d'individus, sera la seule localité à s'en affubler? Il est temps, plus que jamais, de faire machine arrière. Que le conseil municipal de Saint-Hyacinthe, que le maire de Saint-Hyacinthe, que chacun des échevins en particulier, travaillent de toutes leurs forces, et sans délai, à nous épargner pareille honte.

Harry BERNARD

## Citoyens du Pape

La "Cité du Vatican" ou Cité vaticane compte, au définitif recensement, 518 citoyens. Deux d'entre ces citoyens-là sont nés au Vatican, depuis la signature du pacte de Latran. Sur ces 518... comment va-t-on les appeler? Vaticaniens? Vaticiniens? — sur ces 518 citoyens du Pape, 497 habitent la Cité elle-même, et dans Rome résident 21 cardinaux.

Les "Vaticiniens" se répartissent ainsi: 389 sont d'origine italienne, 113 d'origine suisse, la garde, 5 d'origine allemande, 3 d'origine française, 2 d'origine espagnole. Les Etats-Unis, l'Autriche, la Belgique, la Norvège et la Hollande n'ont fourni qu'un seul représentant. Les trois Français sont: S. Em. le cardinal Lépicier, Mgr Léon Gromier, chanoine de la basilique vaticane, éminent liturgiste, et Mme Tisserant, attaché comme bibliothécaire à la Bibliothèque vaticane.

## Dans le passé

SAINT-DENIS

par G.-P. A.

Dé: le 17 septembre 1781 le notaire C.E. Lestou se dit résidant à Belœil dans l'acte de sa concession d'une terre par messire Frs Noisieux, curé de Belœil, procureur de sieur R.A. Hertel de Rouville. Il en est de même dans l'acte de concession faite le 27 septembre par le même M. Noisieux, procureur de dame veuve H. Delorme, tutrice de ses enfants mineurs. Dans ce dernier cas il s'agit d'une terre désignée sous le no 114 au sud-est du chemin St-Simon. Ajoutons en faveur de ceux qui ne le savent pas que c'est le rang communément appelé les soixante de Maska. Le même jour, M. le curé de Belœil concédait à Antoine Foisy Frenière 3 x 30 au rang d'Argenteuil et le no 164 du même rang à un sieur Héli Breton.

Du 20 décembre 1781 date un marché non moins important que considérable, entre messire Noisieux et le sieur François Fortin, arpenteur juré, arrivé à St-Hyacinthe pour y demeurer. Sur la demande du représentant de la seigneurie, celui-ci s'engageait à tirer les lignes 10 tout autour de la seigneurie comprenant un territoire de six lieues de front par six lieues de profondeur et d'y mettre des bornes en pierres à chaque demi-lieue; 20 à tirer les lignes entre chaque terre incluse dans cette seigneurie en indiquant sur le plan toutes les rivières et ruisseaux ainsi que tous les chemins. Chaque habitant devait lui payer 7 livres 10 puis les seigneurs se faisaient fort de lui payer 10000 francs dont 3000 dès la première année puis, ensuite, 1000 francs par année jusqu'à acquittement complet. Que nous serions désireux, curieux de voir ce plan, d'en posséder au moins pour un temps, une copie afin de l'étudier en détail! Que de renseignements ne pourrions-nous pas puiser dans les vieux terriers de l'époque ou même plus anciens? A la passation du marché sus-dit assistèrent comme témoins MM. Frs Noisieux, père du curé partie au contrat, et Pierre Noisieux son frère. C'est sur des pièces, des documents, que l'on réussit à bâtir l'histoire véridique

Il vient à mes oreilles que l'hon G.C. Dessaulles a déposé dans la boîte du bureau d'enregistrement de St-Hyacinthe un plan antique de la seigneurie. Ne serait-ce pas l'original dont il est parlé ci-dessus? Je brûle du désir de le voir. Je m'abouche avec M. le registraire Joseph Bissonnette, une vieille connaissance, qui me reçoit avec non moins d'amabilité que MM. les protonotaires Beaugard et Delage ainsi que M. le sheriff Cormier.

Nous développons et déroulons avec précautions cette toile qui a de proportions puisqu'elle représente une superficie de 36 lieues et où chaque pouce tient lieu de 7 arpents. Elle porte des marques évidentes de vétusté. Encore si elle n'était que jaunie, mais certaines parties par trop nombreuses et considérables ont été décollées par l'humidité, puis déchirées et perdues. Je parviens tout de même à lire: Plan topographique de la seigneurie de St-Hyacinthe, sise et située dans le comté de Richelieu, dans le district de Montréal, dans la province du Bas Canada, située aussi sur la rivière d'Yamaska, conformément au titre de concession du 23 septembre 1748 au sieur Rigaud, seigneur de Vaudreuil, de six lieues de front sur la rivière Maska, sur trois lieues de profondeur de chaque côté d'icelle, les dites six lieues à sept lieues de l'embouchure de la rivière, qui sont les dernières concédées. La dite seigneurie est bornée

vers le côté nord-est par les seigneuries de St-Ours et de Bourchemin, au nord-ouest par les seigneuries de St-Denis, de Saint-François le Neuf et de Rouville, au sud-ouest par la seigneurie de Monnoir et par le township de Farnham, et au sud-est par les townships de Milton, de Granby et une partie de Farnham, contenant 36 lieues en superficie.

Le sieur Rigaud seigneur de Vaudreuil, gouverneur général et commandant en chef en tous... le premier propriétaire de la dite seigneurie de St-Hyacinthe, avait vendu tous ses prétentions et intérêts en la dite seigneurie au sieur Hyacinthe Simon Delorme, par contrat passé le 25... par M. M. Sanguinet, vraisemblablement Siméon notaire à Québec de 1748 à 1771 et Dupont — je crois — notaire... Que n'ai-je apporté ma loupe elle m'aiderait peut-être à déchiffrer, à découvrir ce qui est effacé ou enlevé. Je voudrais transcrire toute la légende mais ce n'est impossible. Je comprends tout de même que je n'ai pas l'original sous les yeux puisque ce fut signé par l'arpenteur Jeremiah McCarthy en 1827 seulement; il y aura 103 ans en janvier. C'était quelque 8 mois avant la naissance de l'hon. Georges Casimir Dessaulles, aujourd'hui dans sa 103e année. Ce plan n'a guère plus d'un siècle et malgré le soin qu'on en a pris il est grandement endommagé; que peut être devenu le premier de 45 ans plus vieux?

Lorsque fut fait le plan primitif, toute la seigneurie appartenait à la famille Delorme et la division n'en avait pas encore été faite puis seule la paroisse de St-Hyacinthe était déjà connue depuis 5 ou 6 ans, tandis que sur la copie que j'ai pu voir sont indiquées les seigneuries Dessaulles, Mondelet et Debartzch, faisant partie de la seigneurie primitive, puis les paroisses de La Présentation, de St-Damase et de St-Césaire déjà érigées canoniquement. J'espérais y trouver l'indication et les noms de tous les ruisseaux. Seules la rivière Yamaska, la rivière Noire dite branche de l'est de l'Yamaska et déjà même de St-Pie, la Salvaille et la Barbuty et sont nommées, ainsi que le rang du ruisseau rouge, affluent de la Salvaille. Pour y être tracées les rivières Delorme, Mamcook et du Sud-ouest n'ont pas de noms. Par contre, j'aperçois la savane aux Otacats, ainsi que le lac dans la seigneurie de Monnoir, dans la future paroisse de Ste-Brigide, les deux petits lacs sur le mont Yamaska avec les deux décharges. Y sont indiquées la place de l'église de La Présentation ainsi que celle de l'église anglicane de la montagne Yamaska. La montagne de Rougemont avait son nom de baptême de même que la montagne de Ste-Thérèse qui deviendra pour un temps anglaise protestante — Mont Johnson, quitte à se canadianiser de nouveau puis à se convertir en mont Saint-Grégoire le Grand ces années passées de par l'influence salutaire de M. le curé JBte A. Allaire.

J'imaginai que le lot désigné par le no 1 devait se trouver sur l'une ou l'autre rive de l'Yamaska, en bas du rapide plat, mais il se trouve à l'embouchure de la Salvaille sur la rive gauche, puis comptions 2, 3, 4 jusqu'à 72 en remontant cette rivière, et ceci forme le rond nord-ouest de la Salvaille.

Les nos 73 à 130 forment le rang du sud-est de la Salvaille. Viennent ensuite le rang du ruisseau rouge, le Point du Jour, St-André, le Petit-Rang ou chemin de St-Denis, les Etangs presque en face de l'église de La Présentation, le Grand Rang ou chemin de St-Charles, les Soixante ou St-Simon, Argenteuil ou Large-neille, le rang St-Louis, le Cordon, le Rang-double de St-Césaire ou rang Ste-Marie nord-est et sud-ouest, Corbin, rang du nord-ouest de la rivière Yamaska, le

(suite en dernière page)

## Les FF. du S.-Coeur à Madagascar

En mission. — Ho tiavana anie Fon'i Jeso (Tananarive, 5 9 29) — Ecole européenne du Sacré-Coeur, d'Isotra, Tananarive. — Journal d'un missionnaire.

par le F. Théophile

(suite)

### La vie malgache à Isotra

Mon poste d'observation est changé. Ici, je suis encore plus mêlé au public malgache et parlant plus à même d'étudier les moeurs. Ce qui me donnera l'occasion de vous brosser quelques scènes malgaches de temps à autre.

### A l'église

Nous allons à la messe de 5 hres 30, car à celle de 6 hres 30, il y a tant de communions qu'elle dure d'une heure à une heure et demie. Les Européens occupent les premiers bancs. Les Indigènes aiment beaucoup à chanter à l'église. Aussi, chaque jour il y a généralement un cantique populaire en langue malgache avant et après la consécration. Sur semaine il n'y a pas d'accompagnement; je le préfère. Les hommes chantent la basse et les femmes, la haute. C'est de la meilleure polyphonie à l'allure douce, lente, bien à la mesure et très harmonieuse. Isotra est le quartier le plus renommé de la ville pour ses musiciens et ses chanteurs. Ce succès vient en grande partie de l'enseignement donné par les Soeurs de St-Joseph.

A l'entrée du prêtre toute l'assistance se lève et ne s'agenouille que lorsque le prêtre commence les prières au pied de l'autel. Elle se tient debout également pendant la préface, même aux messes basses. A 5 hres 30, au son de la cloche, une personne récite l'angelus à haute voix. Le mpitandrina, professeur, président ou présidente de société, annonce les actes avant et après la communion et tous les fidèles les récitent ensemble. Après la messe, le président ou la présidente de chaque association donne des avis à son groupe: réunions, exhortations, etc. De sorte que le curé a plusieurs vicaires pour faire les annonces. Parfois on rencontre une femme ou enfant enseignant les prières ou le catéchisme à un groupe d'enfants, en pleine église. La première impression est choquante, habitués que nous sommes au Canada, de n'entendre que le prêtre parler tout haut à l'église. Mais tout se passe si naturellement et avec tant d'ordre et de piété, qu'on se fait vite à cet ordre de choses.

La quête diffère aussi quant au mode. Quatre quêteurs prennent chacun une petite boîte tapissée de cotonnade et se distribuent les quatre allées de l'église. Ils passent la boîte au premier occupant du banc. Elle circule de main en main jusqu'au fond du banc et revient par le suivant. Si quelqu'un n'a que de grosses pièces de monnaie à y mettre il retire lui-même le change, de la boîte. Rien de compliqué ni de méfiant, n'est-ce pas?

En sortant de l'église, nous rencontrons chaque fois une pauvre vieille quêteuse assise sur les marches de l'entrée, prenant à elle seule la moitié du portique. Elle salue chaque fois: "Bonjour mes chers Frères".

### Fontaine publique

En retournant à la maison, nous traversons des rues très fréquentées, surtout à l'heure du charroyage de l'eau. Aux bornes-fontaines, il y a foule: femmes, enfants attendent leur tour, comme des écoliers rangés pour la récitation des leçons. La première personne tourne un piton mobile sur la partie horizontale de la fontaine et l'eau est amorcée. Lorsque le bidon est plein, la

porteuse se lave les pieds, pose le bidon sur la tête et s'en va laissant la place à la suivante. Quelques-unes portent à la fois deux bidons d'eau accrochés aux extrémités d'un gros bambou placé sur l'épaule.

Les jours de lavage, parfois toute la famille est représentée à la fontaine. La maman et les grandes filles portent sur la tête de vieux bidons à essence et les plus petits de simples pots à eau. Les gens riches ont des serviteurs pour aller quérir l'eau.

Et au noviciat, qui va chercher l'eau? me direz-vous. Est-ce le novice? — non, car l'eau est installée dans notre maison. Les malgaches aimeraient bien aussi à avoir l'eau chez eux, mais ils sont économes et se contentent de peu. Il n'y a que les mœurs parvenues qui se payent le luxe d'un robinet avec compteur. La majorité vont à la fontaine publique. Les ouvriers qui ont travaillé ici, profitaient du répit du midi pour se laver les pieds, leur chemise ou leur lamba. L'eau du voisin est toujours à meilleur marché.

### Lavage du linge

Le mardi, le samedi, et parfois le dimanche pour les païens, sont les jours du lavage des lambas, des chemises et des salakas. Dans les cours avoisinantes on aperçoit l'installation rustique de la buanderie: une grosse pierre plate posée sur deux autres pierres, et c'est tout. La laveuse accroupie étend un morceau de linge sur sa table de pierre, le savonne copieusement, l'arrose parcimonieusement avec un bocal d'eau, puis ramasse le linge en un monceau et le saisissant de ses deux poings en frappe la pierre. Parfois elle se tient debout et fouette la pierre avec le linge bien savonné. C'est ainsi que la crasse est expulsée. Ensuite le linge est tordu et étendu soit une corde soit sur la terre. Beaucoup de personnes vont régulièrement laver leur linge à la rivière ou le long du canal qui sert à inonder les rizières. Une fois par semaine les élèves de l'école gouvernementale se rendent au lac voisin et lessivent leur linge. Certains jours, je vois de ma fenêtre, de l'autour des rizières: ce sont des lambas qui séchent au soleil sur l'herbe verte. Ça me rappelle les taches de neige tardives au printemps du Canada; et je me prends à rêver malgré moi, au beau pays canadien.

### Cuisine

Tous les jours, de notre varangue, nous voyons passer des femmes, portant sur la tête un petit fagot de bois acheté à la pesée chez un marchand de kitay (bois de chauffage). C'est le combustible pour faire cuire le riz. Ce bois, d'un mètre de long et gros comme le poignet ou le pouce, est fendu en deux, puis étendu devant la porte. Il sèche là au soleil. Ainsi le hangar à bois est peu dispendieux à construire.

Le chaudron à riz est déposé sur deux pierres et l'on allume le kitay que l'on pousse en dessous du chaudron à mesure qu'il se consume. On se dispense ainsi de la hache et de la scie.

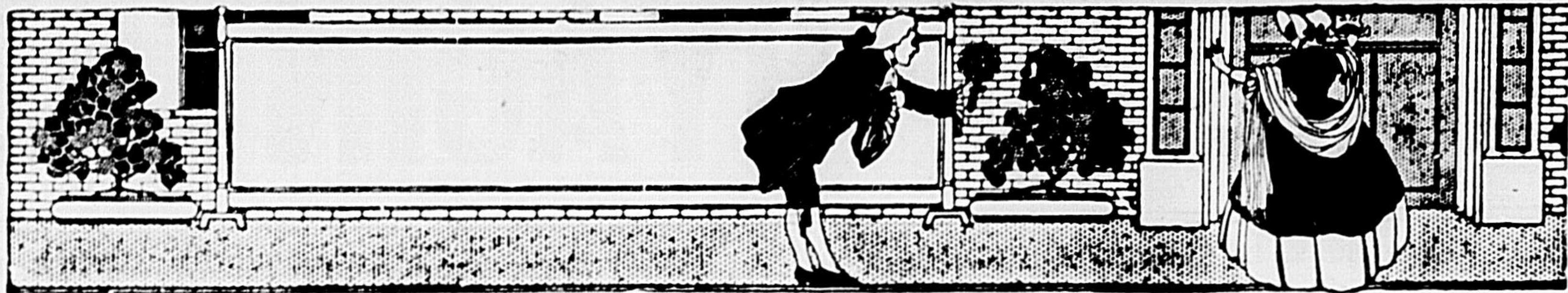
### Serviteurs

Les Européens ont des serviteurs indigènes connus sous le nom de "boto". Ils font la cuisine, le ménage, le lavage, vont quérir l'eau, courent au marché ou au magasin, balayent la cour, s'attellent au pousse-pousse de monsieur, etc., etc. Ils sont très patients et se contentent d'un salaire très modique, ce qui les fait apprécier.

### Mur

C'est un peu la mode par ici, de clôturer sa propriété, ce qu'on appelle en Malgache posséder son "tombo". Ce tombo de terre battue entoure parfois de grandes propriétés. A la ville on se paye le luxe d'un mur en briques séchées au soleil, tel que le nôtre ici.

(à suivre)



# POUR LES DAMES

## LA DIVINE PAUVRETÉ

Bergers, voici l'Etoile et la Nuit annoncées!  
Hâtez-vous, humbles coeurs, pauvres gens, vers Celui  
Qui s'est au dénuement le plus triste réduit  
Pour que vos peines soient par la sienne effacées!

Dans la bise vos mains tremblantes sont gercées,  
Endoloris, vos pieds battent le sol qui luit,  
Sous vos haillons l'hiver glacial s'introduit,  
Par l'aiguillon du froid vos chairs sont transpercées...

Doux bergers, qui croyez sans égal votre sort  
Obscur et miséreux, vous ignorez encor  
Le suprême degré de l'humaine détresse!

Regardez: a-t-on vu pareille pauvreté?  
Un Dieu petit enfant qu'un souffle chaud caresse,  
Qui grelotte, et n'a rien sur lui que sa beauté...

Albert LOZEAU

## Madame se fache...

L'ami Pierre lit un journal, tante Delphine et Mme de la Vère s'occupent de petits travaux d'aiguille, moi, j'essaie de suivre le fil d'une chronique du XVIIe siècle, lorsqu'on vient me remettre mon courrier.

Dans le tas des lettres d'affaire et d'amitié, je trouve la protestation d'une lectrice, qui, comme vous pouvez le constater, me tance assez vertement parce que je suis trop sévère pour ces dames, trop partial pour ces messieurs.

Voici la teneur de cette protestation:

"Beaucoup d'hommes croient que la femme seule doit pratiquer l'économie... Il faut aussi que l'homme soit économe, travaillant, sobre... Tous les hommes ne sont pas des phénix, au contraire. Moi je puis dire que les trois-quarts des familles qui sont dans la misère le sont par la faute de l'homme. Il y en a qui pensent que les femmes peuvent enrichir leurs maris en vendant leurs bouteilles vides pour 1 centin les quatre... Il me semble, que c'est assez de se faire critiquer à la maison, sans chaque semaine se faire critiquer dans le journal et il serait bon que les hommes aient leur tour, car s'il n'y avait que les hommes pour payer l'abonnement du bon journal, leurs bureaux fermeraient. J'aimerais que cet article paraisse dans le journal. Signé:

—Une mère économe qui se prive du nécessaire pour lire la bonne presse."

Après avoir lu, je passe l'épître à tante Delphine qui en fait la lecture à haute voix, puis me regardant avec un point d'interrogation dans le regard, demande:

—Eh bien?  
—Cette dame a raison, car je critique assez souvent le beau sexe... Elle a aussi raison en ce qui concerne ces messieurs... Mais elle n'a pas bien saisi, car j'ai toujours essayé d'être équitable.

—Hem...  
—Comment? Hem... Vous n'approuvez pas?

—Vous êtes trop mouton... et cette dame me donne raison... C'est la femme qui d'après elle propage la bonne lecture, et c'est vrai. Votre lectrice se prive pour parer votre journal et je l'admire, mais il n'y en a pas assez comme elle. Ce ne sont pas les petites dames up-to-date qui feront pénétrer le bon journal dans les foyers et ce sont celles-là que vous critiquez et non les mères économes et chrétiennes, les femmes de devoir.

—Vous allez bien, tante Delphine, continuez.

—Je comprends votre idée, vous désirez la femme aussi parfaite que possible parce que vous

connaissez et reconnaissez son influence pour le bien comme pour le mal: comme vous l'avez déjà écrit: C'est la femme, la mère d'aujourd'hui qui fait l'homme de demain. Pour faire de bons hommes, il faut de braves femmes, des femmes qui réalisent tous leurs devoirs, c'est pourquoi vous critiquez les travers de celles qui préfèrent le cinéma au foyer, la danse à la direction d'un ménage, la toilette à la bonne cuisine... Mais il me semble que vous n'avez eu que des éloges pour mes soeurs qui remplissent leur mission.

—C'est bien cela...  
—Comme je vous l'ai déjà chanté sur tous les tons, on ne rend pas du côté du sexe barbu, justice au sexe faible... Sexe faible... hem... Mais vous-même, jamais vous n'avez fait le quart de l'ouvrage, qui est imposé à votre moitié. Non seulement elle a une famille nombreuse à élever, mais elle a encore dû veiller sur votre conduite, vous empêcher de faire des bêtises, ménager vos sous et encore, on peut dire que vous appartenez à la catégorie des bons maris, ce qui ne signifie pas grand-chose, car les hommes... hem...

—Les hommes... hem... Ce "hem" n'a rien de flatteur, pas vrai Pierre?  
—Franchement, fit Pierre, ce hem... Bien, je me demande ce qu'il signifie.

—Je vais vous l'expliquer, reprit tante Delphine. Votre correspondant requiert trois qualités pour ces messieurs: économie, travail, sobriété, et elle a raison, car jusqu'ici on peut presque dire que ce sont les femmes qui en ont le monopole. Sur cent personnes qui deviennent fortunées, la grande majorité doit ce bien-être à l'économie de la ménagère. En ce qui concerne le travail, l'homme fait un certain nombre d'heures d'ouvrage et sa semaine terminée, mais pour la femme, la vraie femme, il n'y a pas de repos, car elle a toujours des tâches devant elle... La sobriété... il y a 99 biberons masculins contre une femme qui lève le coude.

—Vous savez, tante Delphine, ne vous gênez pas...  
—Je me suis occupée de l'Œuvre Sociale et de la Saint-Vincent de Paul, j'ai visité bien des foyers souvent des bouges, où la misère régnait par l'alcool, de fait quatre-vingt pour cent des cas dont j'ai eu à m'occuper pourraient être mis sur le compte des soifards qui aiment mieux dépenser leur argent pour se brûler le gosier, que de le dépenser pour satisfaire la faim de leurs enfants.

—Dans ce cas vous avez raison, mais...  
—Minute... il y a aussi des femmes qui ne remplissent pas leur mission... Il y a ces grandes dames, ces poupées de salon qui ne vivent que pour s'amuser

et dépenser; elles forment une classe à part dont nous ne parlerons pas, mais dans notre monde il y en a aussi beaucoup, qui laissent à désirer et, malheureusement leur nombre augmente tous les jours. Celles dont je veux parler, ce sont ces dames qui sont victimes de ce qu'on appelle le modernisme, les esclaves des modes et des manies dangereuses.

—Vous admettez qu...  
—J'admets qu'il y a un certain nombre de femmes, jeunes et vieilles qui renient tous leurs devoirs, ce sont celles-là que vous bûchez de temps à autre et, vous faites bien, mais à côté de celles-là il y en a qui sont les gardiennes des saines traditions. De braves épouses qui acceptent avec joie et reconnaissance le fardeau de la famille, de véritables mères qui se sacrifient pour les petits que Dieu leur a confiés... Des chrétiennes qui forment leurs enfants d'après les règles prescrites par le décalogue, ce sont celles-là, aussi qui rendent possible le succès de nos écoles paroissiales. Des patriotes qui veillent à ce que le culte de notre passé ne soit pas oublié... Ah, de la Vère, un homme ne devrait jamais passer devant une de ces héroïnes sans ôter son chapeau.

—Tante Delphine, vous avez raison...

—Pas besoin de me chanter ça sur l'air des "Deux gendarmes" de Nadaud... Je sais ce que je dis et ce que je dis est vrai... Ce sont les femmes dont je parle qui ont rendu possible la survivance de notre race... Lorsque la France nous a abandonnés, nous étions soixante mille, notre groupe se chiffre aujourd'hui par millions... A côté de l'œuvre des missionnaires il faut mettre l'œuvre de la femme chrétienne pour expliquer ce miracle... Quelle lourde tâche elle avait au début de la colonie... Non seulement elle travaillait à la maison et sur la terre que défrichait son compagnon, mais plus encore, elle était l'institutrice, qui les soirs d'hivers, alors que l'homme fumait sa pipe, enseignait le catéchisme, les prières, l'alphabet aux petits. Au point de vue matériel, c'était son économie, son travail qui a rendu possible l'existence de tous... C'est aussi elle qui souvent relevait le courage défaillant du mari, qui lui donnait la force de lutter contre les obstacles dont les saisons et les éléments obstruaient la vie du pionnier.

—Bien dit, tante Delphine...

—Ce sont ces femmes-là, celles qui ont suivi leurs traces, que votre correspondance veut défendre et d'après moi elle appartient à cette catégorie, mais je suis certaine aussi, qu'autant que moi elle condamne ces poupées qui ne savent que babiller, s'habiller et se déshabiller.

## "LE COMPOSÉ DE PINKHAM EST MERVEILLEUX"

Lisez cette lettre d'une femme reconnaissante

Vanessa, Ont.—"Je considère le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham merveilleux. J'ai eu six enfants dont quatre sont vivants, et mon plus jeune est un gros garçon de 23 lbs. J'ai pris votre remède avant la naissance de chacun d'eux, et si m'a certainement fait grand bien. J'engage mes amies à en prendre car je suis sûre qu'elles en bénéficieront aussi." — MME MILTON McMULLEN, Vanessa, Ont.



—Et les hommes... les hommes dont elle parle?

—Les hommes... N'en dites rien, car il y en a si peu dont on peut dire du bien, très peu... C'est pourquoi après en avoir cherché un à peu près possible pendant vingt ans, je me suis décidée à rester vieille fille et, je suis certaine que Mme Pierre et votre épouse voudraient bien se voir à ma place...

De crainte d'attraper d'autres bûches j'ai fait un signe à Pierre qui est venu avec moi "tirer une touche" dans mon bureau.

V. de la VÈRE

## Notre héritage

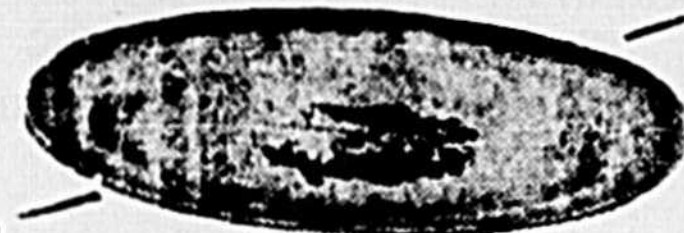
Nous traversons des jours de patriotisme intense, dit le "Bulletin paroissial de Limoilou". Et il définit cet héritage comme suit:

Mais quel est au juste cet héritage? en quoi consiste ce dépôt qu'il nous faut défendre contre toutes les violations, afin de le transmettre intact à ceux qui nous suivront?

Notre héritage, c'est d'abord ce sol béni de la patrie, défriché par nos pères, défendu par leur valeur, consacré par leurs cendres. Attachons-nous à notre sol.

Notre héritage, c'est encore tout ce qu'expriment ces trois mots inscrits comme une constante revendication sur tous nos oriflammes: "Nos institutions, notre langue, nos lois."

GRATIS



Magnifique Plat à Vinde de 12 pouces (Valeur \$1.25) donné gratis avec le

Thé et Café

MIKADO

Meilleur que tout autre produit au même prix. En vente partout. Demandez-le à votre fournisseur.

GLOBE TEA CO. MONTREAL

Notre héritage, c'est surtout le passé d'honneur, de sainte moralité et de vertus familiales que tous ceux qui connaissent l'histoire de notre pays admirent si vivement.

Mais notre héritage, c'est mieux encore que tout cela, quelque chose de très simple et de très grand à la foi, qui est la source de tous les autres biens et qui fournit la seule explication de notre force; notre meilleur héritage reçu des ancêtres ce sont les

habitudes chrétiennes qui faisant régner Dieu dans la famille et dans chaque âme, ont donné à notre peuple la cohésion qui a fait sa force, et l'unité de direction qui l'a mené au succès.

Zutoo

Arrête le mal de tête en 20 minutes précises. 25c. la boîte.

## YAMASKA GARMENTS LIMITED

ON DEMANDE:

### 50 couturières d'expérience

Notre installation étant complétée, nous désirons augmenter notre PERSONNEL d'environ cinquante (50) couturières et opératrices pour la confection des vêtements de travail: pantalons, chemises, salopettes, etc.,

OUVRAGE PERMANENT

FAIRE APPLICATION: 8 hres à 11.30 A. M. 2 " " 5 P. M.

S. V. P. s'adresser à M. E. E. LARUE,

GERANT.

Nous vous souhaitons

## JOYEUX NOËL BONNE ANNÉE

Les Fêtes nous reviennent avec leur cortège de carillons joyeux, de franchises poignées de mains, de souhaits sincères. Nous nous unissons à tous pour vous transmettre nos meilleurs vœux.

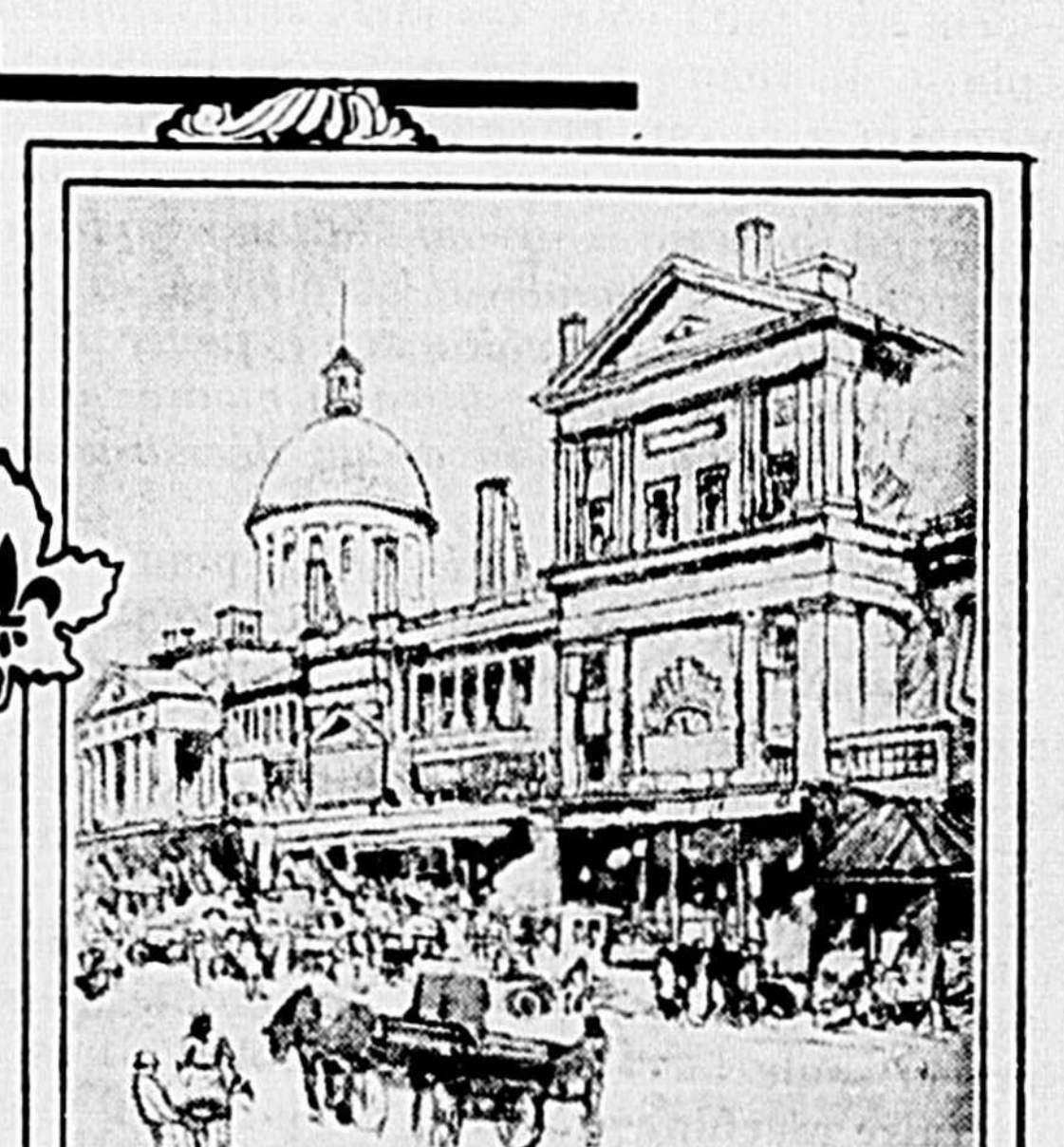
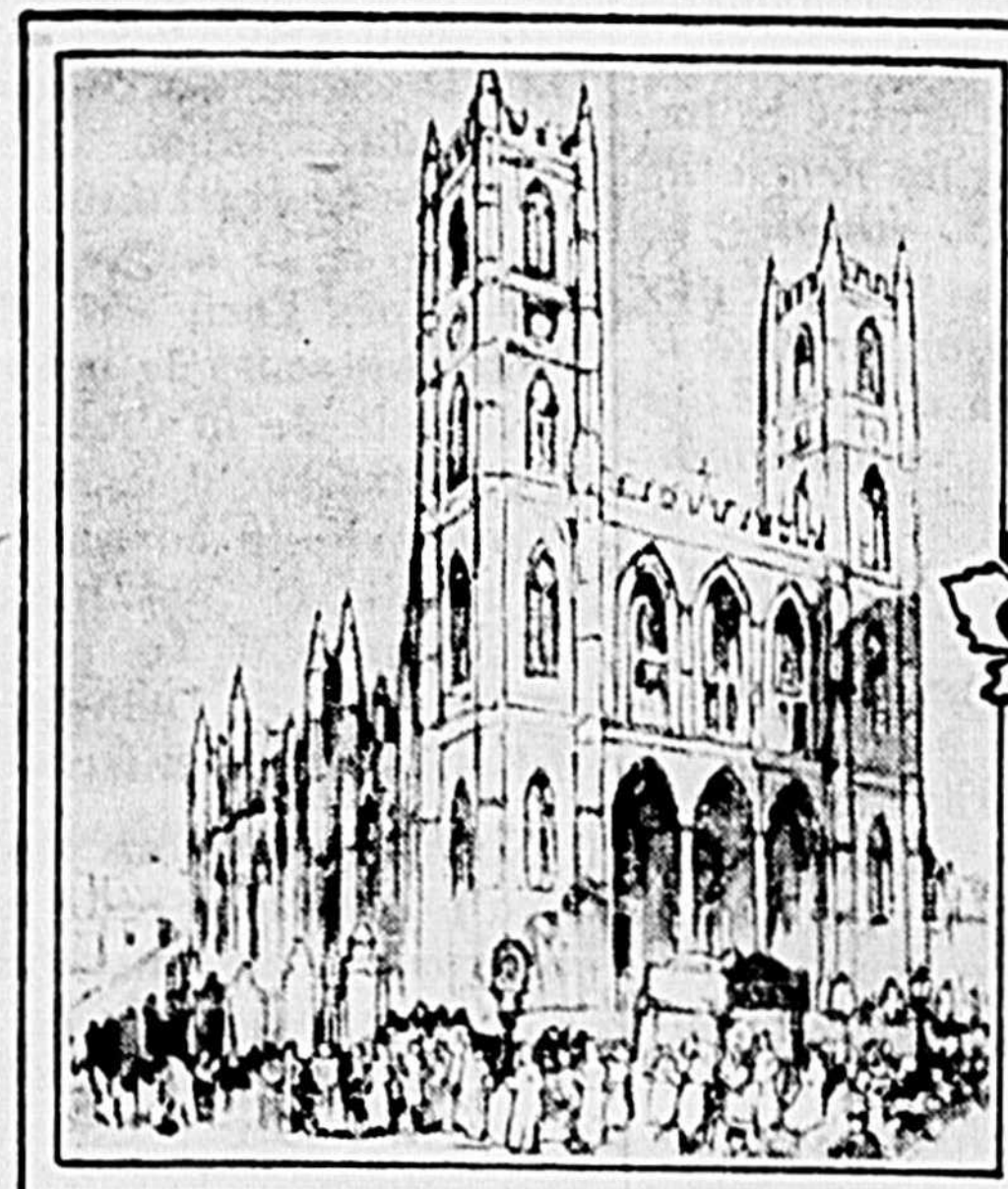
Que 1930 vous apporte le bonheur et la prospérité et la continuation des relations amicales qui, depuis tant d'années, existent entre nous.

## SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED

"APPARTENANT À CEUX QU'ELLE SERT"



## Les "Croquis Montréalais"



Le Pacifique Canadien vient d'ajouter à la collection déjà riche de ses publications touristiques, un ouvrage d'une fort belle facture artistique, auquel la presse et le public ont déjà fait un accueil enthousiaste. Ce sont les "Croquis Montréalais", un petit volume de 40 pages, format in octavo, dont le texte est de M. Victor Morin et les illustrations, au nombre de quinze, de M. Charles W. Simpson, deux noms bien connus dans le domaine de l'histoire et de l'art au Canada.

Les "Croquis Montréalais" ne sont pas à proprement parler un guide de Montréal. C'est plutôt la relation de promenades faites dans la métropole et aux environs par un touriste qui ne s'arrête pas simplement à la description extérieure de ce qu'il voit, mais qui sait aussi évoquer les souvenirs historiques se rattachant à plusieurs des endroits visités. M. Victor Morin était un homme de lettres et un homme de lettres on ne peut plus qualifié pour traiter un tel sujet.

C'est au pastel que le peintre Simpson, de l'Académie Royale du Canada, l'un des meilleurs peintres de la province de Québec, élève d'Henri Julien, traita divers illustrations de Montréal: les vieilles tours du Fort de la Montagne, le Vieux Séminaire, le Château de Ramcay, l'Église Notre-Dame, le Marché Bonsecours, l'Hôtel de la Place

Viger, l'Université McGill, la gare Windsor, le Mont-Royal, l'Église Bonsecours, la Banque de Montréal, la rue Sherbrooke, le Port, l'Oratoire St-Joseph, l'Église de Sainte-Geneviève, et la Basilique, ce dernier pastel apparaissant sur la couverture. Ces illustrations hors-texte sont de véritables petits tableaux, dans de magnifiques teintes d'automne, qui ajoutent aux "Croquis Montréalais" une valeur inestimable.

L'ouvrage a aussi été traduit en anglais et publié sous le titre de "Old Montreal with Pen and Pencil". Les deux éditions sont en vente chez les libraires. Le Pacifique Canadien s'agréablement fait remarquer depuis quelques années par les magnifiques ouvrages qu'il a publiés, tant en français qu'en anglais, pour stimuler l'intérêt des touristes et les amener à voyager encore plus au Canada. Ces ouvrages se signalent par le luxe de leur typographie comme par les renseignements qu'ils comportent au point de vue touristique. Ils contribuent efficacement à faire mieux connaître le Canada et les services de la grande compagnie de transport.

Les gravures ci-dessus sont des reproductions de deux pastels des "Croquis Montréalais"; celle de droite représente l'Église Notre-Dame et l'autre le marché Bonsecours.

Le tirage des Sourds-Muets

Ce tirage a été fait au Monument National de Montréal, par Albert Maheu, l'aveugle-sourd-muet, en présence d'un millier de personnes réunies sous la haute présidence de Sa Grandeur Mgr A.-E. Deschamps, évêque-auxiliaire de Montréal.

- 1.— Ford-tudor, \$795.00, série O, No 92486, Mme Louis Poupard, Laprairie, P.Q.
2.— Piano Quidoz, \$575.00 série W, No 81246, M. J.-P. Lelouet 1961, Denonville, Montréal.
3.— Radio Sparten, \$322.00, série N, No 69630, Mlle Cécile Roy, St-Hubert, Témiscouata.
4.— Laveuse "Fairday", \$165.00 série B, No 97632, M. O. Maheu, Boileau.
5.— Horloge musicale, \$250.00, série W, No 98126, R. G. Bélanger, Joliette, P.Q.
6.— Couvre-lit et nappes, \$250.00, série N, No 32881, Mme H.O. Cadorette, 107 Cascades, St-Hyacinthe.
7.— Manteau "Seal Chapal", \$200.00, série U, No 43236, Mlle Louise Hébert, St-Valentin, Comté St-Jean.
8.— Cabinet de radio, \$150.00, série N, No 88486, M. Auguste Hébert, St-Pascal, P.Q.
9.— Poêle combiné, \$145.00, série V, No 81674, M. O. Maheu, Boileau, P.Q.
10.— Service de vaisselle, \$125.00, série R, No 89021, M. Marcel Girard, 1219 Côte St-Luc, Québec.
11.— Lampe, \$100.00, série U, No. 99829, M. l'abbé Ernest Labelle, collège St-Jean.
12.— Montre d'or, chaîne, canif, \$96.00, série K, No 98569, M. Fred. Savoie, Manuels, N.B.
13.— Horloge "Grand Père", \$75.00, série P, No 81138, M. Henri Marin, Rouyn, P.Q.
14.— Chaise Kroehler, \$51.00, série J, No 45465, M. Alex. Loisel, Bellerive, Valleyfield.
15.— Balayeuse électrique, \$49.00, série Q, No 88530, M. A. Auclair, 1105, Laurier ouest, Montréal.
16.— Commode "Vanité", \$45.00, série Y, No 81856, R. L. Létourneau, Tourville, Co. L'Islet, P.Q.
17.— Ameublement de boudoir \$39.00, série D, No 213, M. S. Chalifoux, 7035 St-Laurent.
18.— Divanette Kroehler, \$39.00, série U, No 76845, Mme A. Chiasson, Lamèque, N.B.
19.— 25 ouvrages canadiens, \$35.00, série L, No 36778, Mlle M.-B. Mincau, 3a Cloutier, Trois-Rivières.
20.— Malle-garderobe, \$35.00, série Y, No 88795, M. L. St-Cyr, Bromptonville, P.Q.
21.— Epingle à diamant, \$35.00, série W, No 97655, M. Paul St-Hilaire, 7238 St-Denis, Montréal.
22.— Tennis, complet, \$30.00, série W, No 97571, Mlle Lucille Baron, 1880 Desery, Montréal.
23.— Bague à diamants, \$25.00, série C, No 7400, Zénon Delorme, 8632, St-Denis, Montréal.
24.— Bague pour dame, \$25.00, série E, No 97015, J.B.A. Valois, Vaudreuil Station.

- 25.— Lampe Chesterfield, \$25.00, série E, No 48206, M. J.C.A. Lord, Daveluyville, P.Q.
26.— Epingle à diamant, \$25.00, série B, No 48547, M. T. Lavoie, 4, Hacker St., Worcester, Mass.
27.— Montre-bracelet, dame, \$25.00, série F, No 36240, M. J.R. Bourque, Windsor Mills, P.Q.
28.— The Ideal Tape machine, \$25.00, série Y, No 91803, M. Napoléon Roberge, N-Dame de Grâce, Québec.
29.— Ecritoire pour dame, \$22.00, série U, No 33615, Mme J.R. Bellisle, Bonaventure, P.Q.
30.— Bicyclette pour enfant, \$22.00, série T, No 6306, Mme D. Neveu, L'Assomption.
31.— Peinture à l'huile, \$20.00, série C, No 98909, Mme G. Lalonde, Pointe Fortune.
32.— Sacré-Coeur de Mont., \$20.00, série B, No 688, M. E. Péloquin, Montréal.
33.— Fusil de chasse, \$16.00, série U, No 99774, Mme A. Lamoureux, Mascouche.
34.— Porte-habit, \$15.00, série H, No 97236, M. L. Lortie, 110 St-Jacques, Montréal.
35.— Hamac pour homme, \$15.00, série S, No 63257, M. J.H. St-Pierre, St-Félicien, P.Q.
36.— Parfums, \$15.00, série U, No 92097, M. Pat. Corcoran, Donnacoona, P.Q.
37.— Traîne sauvage, \$15.00, série W, No 8063, Dr P. Leroy, Les Eboulements, P.Q.
38.— Sainte Jeanne d'Arc, \$15.00, série H, No 98696, Mme A. Marchand, La Tuque.
39.— Crucifix pour salon, \$15.00, série C, No 25719, M. E. Théoret, 10588, St-Charles, Ahuntsic.
40.— Gants pour dame, \$12.00, série G, No 79275, M. Léonce-L. Caron, 61, St-Olivier, Québec.
41.— Sac de voyage, \$12.00, série W, No 81336, Mlle B. Provost, Sorrel.
42.— Sac de voyage, \$12.00, série U, No 40282, Mme R. Magosse, Cochin, Sask.
43.— Sac de voyage, \$12.00, série K, No 33192, R. J.S. Piette, Ste-Béatrix, Co. Joliette.
44.— Boîte de pipes, \$12.00, série N, No 97179, Mlle A. Rochette, 112, De l'Eglise, Québec.
45.— Couverte pour auto, \$12.00, série X, No 88783, M. G. Leech, 34, Queen, Sherbrooke.
46.— Cadran de boudoir, \$12.00, série X, No 89635, Mlle M.A. Baril, Montauban, Co. Portneuf.
47.— Table à téléphone, \$10.00, série U, No 76445, M. A.-J. Gaudreau, St-Hyacinthe.
48.— Peinture sur soie, \$10.00, série I, No 36425, M. G. Choquette, 12449 Lefebvre, Montréal.
49.— Porte-portraits, \$10.00, série Z, No 10199, R. M. O'Brien, 1887, St-Antoine, Montréal.
50.— Gants pour homme, \$10.00, série U, No 6264, M. J.E. Soulard, 471, Rachel, Montréal.
51.— Chaussures à patins, \$8.00, série Y, No 81680, M. O. Maheu, Boileau.
52.— Plume et crayon Waterman, \$7.00, série S, No 88499.
53.— Bague pour enfant, \$7.00, série K, No 56860, M. Rémi Dauphinais, St-Denis-sur-Richelieu.

- 54.— Ste-Thérèse de Lisieux, \$6.00, série Y, No 96807.
55.— Service à dépecer, \$5.00, série R, No 70023, M. Jean Lequin Farnham.
56.— Boîte de pipes, \$3.50, série B, No 48594, Mme R. Rosconi, 4222, St-Hubert, Montréal.
57.— Boîte de pipes, \$3.50, série S, No 32846, M. Italo Testa, Victoriaville.
58.— Boîte de pipes, \$3.50, série J, No 36738, S.G. Mgr Gagnon Sherbrooke.
59.— Boîte de pipes, \$3.50, série N, No 33581, M. Johny Bourque, Sherbrooke.
60.— Boîte de pipes, \$3.50, série K, No 33531, M. G. Richardson 40, Fabre, Sherbrooke.
61.— Boîte de pipes, \$3.50, série A, No 94432, M. H. Frénette, 935, St-Ferdinand, Montréal.
62.— Boîte de pipes \$3.50, série J, No 98924, M. M.J.R. Crépeau 1416, Visitation, Montréal.
63.— Boîte de pipes, \$3.50, série S, No 77220, M. J.O. Blouin, Lévis, P.Q.
64.— Service de cuisine Wear-Ever, 14 morceaux, \$65.00, série F, No 23228, M. J.E. Boyer, 1020 Côte des Neiges, Montréal.
65.— Statue de la Ste Vierge, \$5.00, série Y, No 43304, Mme J. Gingras, Latulipe, Co. Témiscam.
66.— Boîte de 100 cigares, \$5.00, série G, No 55531, M. G. Gauthier 171, 9e Ave, Lachine.
67.— Vie de Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus, \$5.00, série F, No 97766, R. C.E. Cloutier, Ancienne Lorette.
68.— L'Hupmobile, \$2,125.00, série E, No 69374, Coupon No 1, Mlle Hermine Gravel, 1141, Mansfield, Montréal.
Bague à diamant.— Tirée le 1er novembre, 1929, gagnée par Mlle Blandine Chaput, 7413, Henri-Julien, Coupon gagnant série A, No 47624.
Le réfrigérateur.— Tiré le 1er décembre 1929, gagné par M. Paul Boissonnaul, Ch. 3, 1152, Ste-Catherine Est. Coupon gagnant, série F, No 36802.

En Russie soviétique

Cette scène est innocemment rapportée par la "Pravda": Une "ménagère" se rend au marché et demande au boucher de lui donner un peu plus de viande que ce que ses tickets de rationnement lui donnent le droit d'acheter. —Cela m'est formellement interdit, répond le boucher. —Mais mon pauvre mari vient d'être très malade et a besoin d'être suralimenté. —Je regrette, mais nous sommes sévèrement contrôlés... La femme s'indigne, s'irrite et un agent des Soviets, attiré par le bruit, s'enquiert des motifs de la discussion. —Si ton mari ne peut se suffire avec la ration de tout le monde, arbitre-t-il enfin, c'est que c'est un mauvais citoyen et sa mort sera un bienfait pour la nation.

Pêche et chasse

Le 7 décembre prochain sera tenue à Montréal, une grande convention — un évènement qui devient annuel — pour la protection, conservation et propagation de nos ressources naturelles en poissons et gibiers. Cette convention, organisée sous les auspices de l'Association de la province de Québec pour la protection du poisson et gibier, durera toute la journée. L'avant-midi est réservée pour une grande assemblée des membres de l'Association, durant laquelle seront exposées les activités de cette organisation pour l'année écoulée. Dans l'après-midi, une réunion sera tenue, et tous ceux qui le désireront pourront prendre la parole, c'est-à-dire, ceux qui auront des suggestions à faire, etc. Le soir, grand banquet. Des discours seront prononcés par l'honorable Hector Laferté et autres personnalités éminentes. L'espace nécessaire a été réservée à l'Hôtel Windsor, et tout laisse prévoir que le succès de cette entreprise sera le même que l'an dernier. Tous ceux qui désireraient assister à cette Convention feraient bien de réserver leurs places à l'avance, car, l'an dernier 300 personnes se sont vues refuser l'entrée malgré que l'on comptait 732 couverts au dîner.

2 tristesses et 2 vérités

"Dans la journée néfaste du 21 octobre, les spéculateurs affolés prenaient tous les moyens possibles de se procurer des fonds. Et l'on vit une liquidation formidable d'obligations. Dans la seule journée du 21 octobre, les ventes d'obligations s'élevèrent à 23 millions, chiffre qui n'a pas été atteint depuis des années." "Representatives of life insurance companies in the past week have stated that during and immediately following the break in the stock markets their offices were besieged by policyholders seeking to borrow money on their policies to protect their margin accounts." "La Bourse, telle qu'elle s'est comportée depuis sept ans avec le résultat du mois d'octobre comme point final, est un désastre." Le placement en viager à la Caisse Nationale d'Economie offre le maximum de sécurité avec le maximum de profit! Ce profil ne vient qu'avec le temps, parce que le temps se venge toujours de ce que l'on veut amasser sans lui. On aura beau se démenter, il est dans l'ordre naturel des choses que la richesse, individuelle ou sociale, ne soit assurée que par une lente accumulation. Roger du VERNAY

L'utilité de la femme

C'est au Salon de l'Automobile que l'on comprend le mieux la sagesse du Créateur de toutes choses, et comme il fut bien inspiré en donnant à l'homme une compagne. Plaire à la femme, tel est aujourd'hui le principal souci de nos constructeurs, et nous ne pouvons que nous en féliciter. Sans elle, nous ne connaîtrions pas cette présentation luxueuse, cette exquise " finition", comme on dit dans le style des dépliant, qui font aujourd'hui de la plus modeste voiture, un objet de plaisir pour les yeux. Nous en serions encore aux araignées de route, à ces affreux véhicules hauts sur pattes, où le conducteur, juché sur son siège comme un cocher de fiacre, était si ridicule. C'est à l'influence heureuse de la femme que nous devons la forme ronde, les châssis surbaissés, les carrosseries aux lignes fuyantes. C'est pour elle que les vernis revêtent ces couleurs savoureuses, que le nickel et le chrome étincellent, que sièges et banquettes, bien suspendus, sont par le bon faiseur, habillés de draps fashionables. C'est parce que les vibrations l'énervent qu'on a recherché les dispositifs capables d'imposer silence aux tôles, aux boulons et aux engrenages. Parce qu'elle n'a jamais eu de goût pour la mise en marche à la manivelle, que nous avons tous aujourd'hui le démarrage électrique. Mille accessoires, grâce à la femme, suppriment l'effort, sim-

plient la conduite, réduisent les causes de panne.

Décidément, je crois que tous les hommes seront de mon avis, si la femme n'existait pas, il faudrait, de toute urgence, l'inventer.

La maison du Tigre aux Etats-Unis

M. Clémenceau, dans sa jeunesse habita aux Etats-Unis, de 1863 à 1870, dans le Connecticut, à Stamford, la maison où il fit la connaissance de celle qui devait devenir sa femme. La maison de "Glen Brook Road", vieille demeure fleurie, entourée de beaux arbres, a été acquise par Miss Helen Woodruff Smith, une Américaine, qui s'efforce d'en faire un musée national, consacré au Tigre. Elle y rassemble les souvenirs — livres, documents et tableaux — qui ont constitué pendant sept ans, le décor de la vie intellectuelle de Georges Clémenceau.

EXTIRPE LES RHUMES



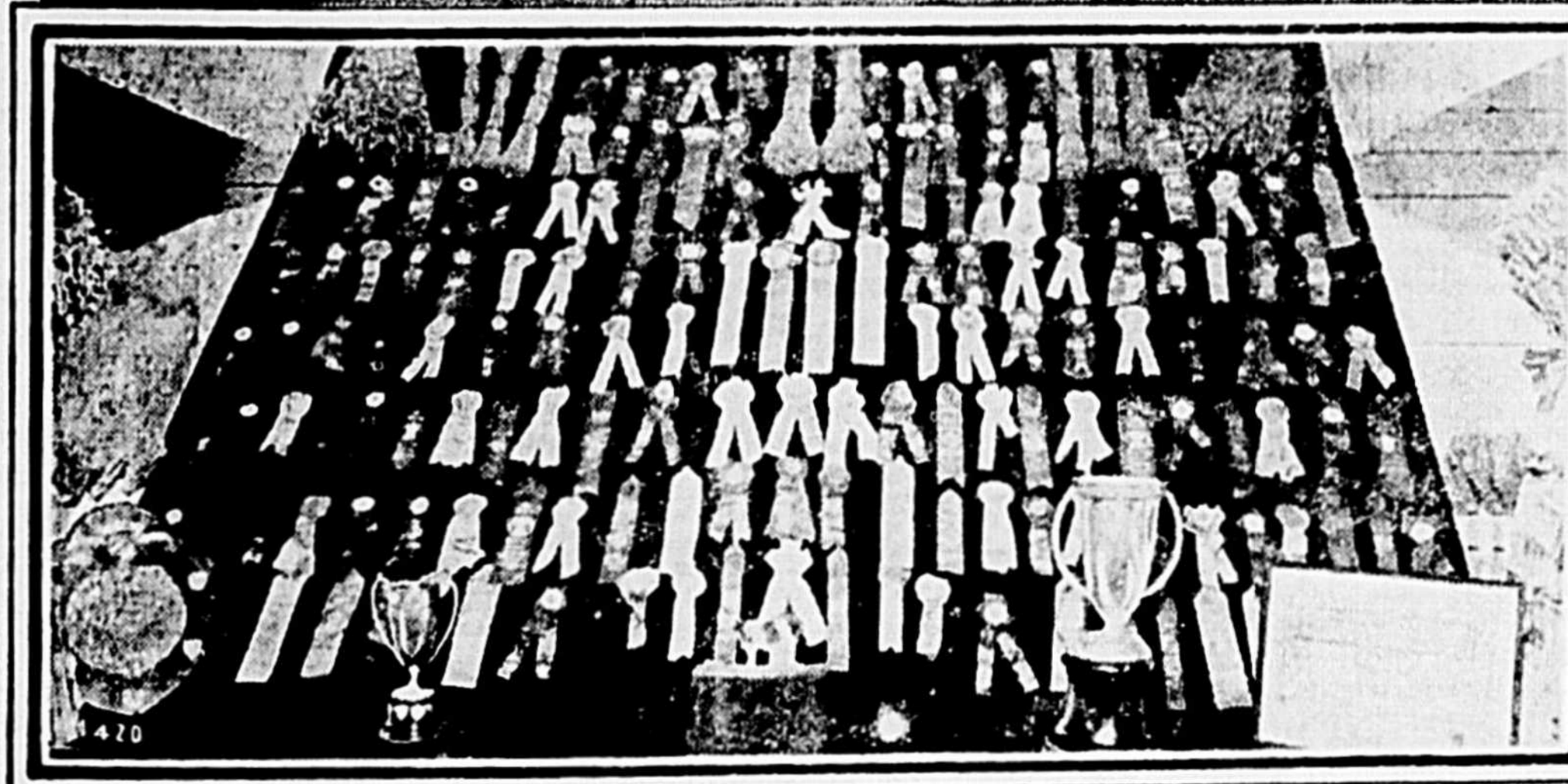
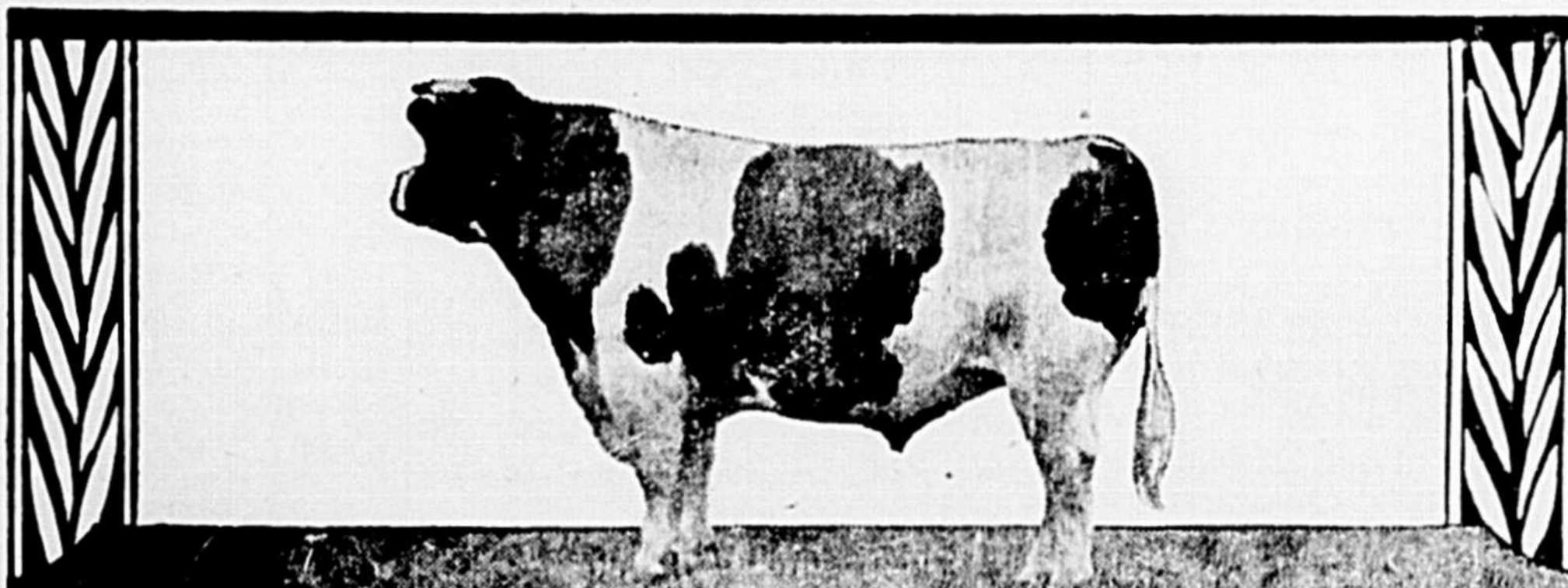
DONNE DES FORCES REFAIRE SA SANTE

Quelques nouveautés littéraires

- HARRY BERNARD, ESSAIS CRITIQUES . . . \$1.00
JEAN-MARIE GAUVREAU, NOS INTÉRIEURS DE DEMAIN \$1.00
ABBÉ GEORGES ROHTAILLE, ETUDES SUR GARNEAU . . . \$1.00
OLIVIER MAURAUULT, MARGES D'HISTOIRE, T. II . . \$1.00
HERMAS BASTIEN, ITINÉRAIRES PHILOSOPHIQUES \$1.00
JEAN BRUCHÉSI, JOURS ÉTEINTS . . . \$1.00
ALICE LEMIEUX, POÈMES . . . . . .75
LAURENT BARRÉ, BERTHA ET ROSETTE . . . . .75

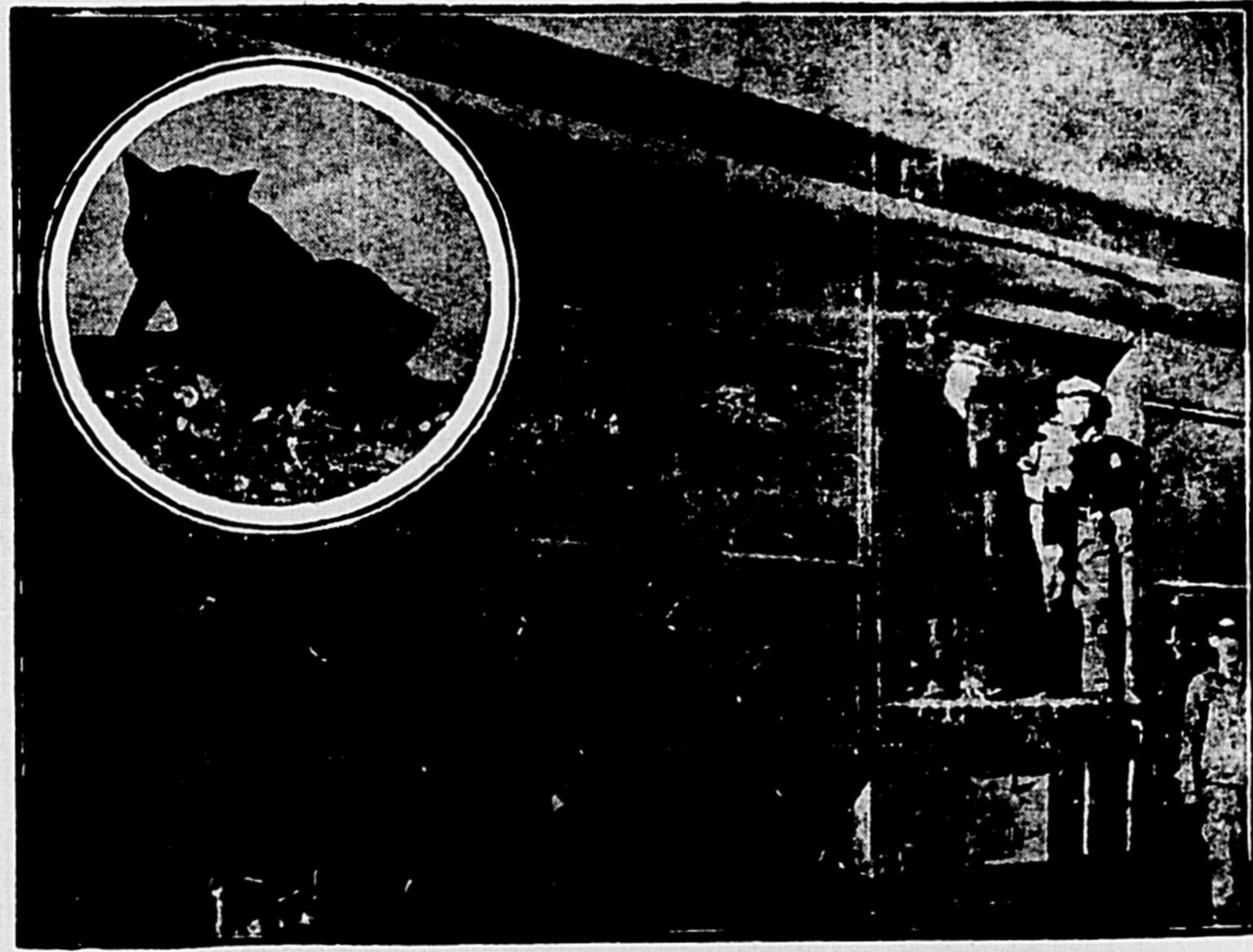
EN VENTE AU COURRIER DE SAINT-HYACINTHE COMMANDES POSTALES: AJOUTER 5 SOUS POUR FRAIS DE POSTE

Une ferme du C.P.R. remporte maints trophées



La ferme modèle de Strathmore, située près de Calgary, en Alberta, et exploitée par le Pacifique Canadien, est depuis longtemps célèbre dans l'Ouest pour ses magnifiques produits et son excellente tenue. Cette ferme, dont les succès antérieurs ne se comptent plus, s'est littéralement surpassée cette année et l'an dernier, par le grand nombre de prix et championnats décrochés dans les diverses expositions agricoles des Prairies et de la Côte du Pacifique avec son troupeau de Holsteins. Ce troupeau, qui compte 15 têtes, a remporté 100 premiers prix en 1928 et 79 en 1929. C'est là un record remarquable qui témoigne éloquentement de la bonne administration de la ferme de Strathmore sous la direction de la grande compagnie de transport. Le taureau, dont la photo apparaît ci-dessus, est le pur-sang Holstein de la ferme de Strathmore "Strathmore Motion Pictures des Prairies et de la Côte du Pacifique avec son champion de 1928. Il a passé par toutes les grandes expositions de l'Ouest et n'a jamais été défait depuis 1927. La vignette inférieure fait voir une partie des trophées, médailles, coupes, diplômes, remportés depuis deux ans par le troupeau Holstein de la ferme de Strathmore. Le Pacifique Canadien fait un excellent travail sur sa ferme albertaine pour améliorer la race des bestiaux Holstein dans l'Ouest.

RENARDS POUR LA SIBÉRIE



Pour la première fois une quantité de renards argentés vivants vient d'être envoyé en Sibérie. On comptait dans l'expédition 131 renards de l'île du Prince Edouard, tous adressés à la ferme expérimentale soviétique, à Vladivostok (Sibérie). Les renards ont fait le voyage de l'île du Prince Edouard à Seattle dans un fourgon spécial des messageries de la Canadian National Express. De Seattle ils seront dirigés vers Kobé, Japon, et de là sur Vladivostok. Un agent des éleveurs accompagné ces animaux de luxe et verra à ce qu'ils ne manquent de rien. (Photos Canadian National).

# NOTES LOCALES

## La Circoncision

La fête de la Circoncision a été célébrée avec solennité dans toutes les églises de Saint-Hyacinthe. A la cathédrale M. l'abbé J. Mercure, principal de l'École Normale de Mont-Laurier, officiait, il était assisté de MM. les abbés Napoléon Delorme, secrétaire de l'Évêché, comme diacre, et William Morin, professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe, comme sous-diacre. Le sermon de circonstance fut prononcé par M. le chanoine P.-N. Desmarais, curé. La chorale de la cathédrale, sous la direction du professeur Léon Ringuet, exécuta un programme spécial pour la circonstance. Mlle Marie-Paule Collette touchait l'orgue.

A Notre-Dame du Rosaire il y eut une messe de minuit à laquelle officia le R. P. Jean Bacon, O. P., du couvent des Dominicains de Saint-Hyacinthe. Le sermon de circonstance fut prononcé par le R. P. D.-A. Turcotte, O.P., curé de la paroisse A la messe paroissiale, le R. P. Pierre Granger, O.P., prieur du couvent des Dominicains, officia assisté des RR. PP. André Renaud, O.P., et Marie-Joseph Légaré, O.P., comme diacre et sous-diacre. Le sermon fut également donné par le R. P. D.-A. Turcotte, O.P., curé de la paroisse. La chorale était sous la direction de M. J.-E. Thériault et M. Conrad Lelandre, organisateur de la paroisse, touchait l'orgue.

Au Christ-Roi M. l'abbé Gustave Vigneault, vicaire de la paroisse, officia. Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé C.H. Lafontaine, curé. La chorale était sous la direction de M. Armand Caron et M. J.-E. Paquin touchait l'orgue.

A Saint-Joseph-d'Yamaska, M. l'abbé Armand Brouillard, étudiant à l'Université de Québec et enfant de la paroisse, officia. Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé P.-N. Desrochers curé de la paroisse. M. C.A. Rousseau dirigeait la chorale et Mlle F. Mathieu touchait l'orgue.

## Nouveaux marguilliers

Une élection de marguilliers a eu lieu dimanche, en la paroisse de Notre-Dame-du-Rosaire. M. Régis Guertin a été élu en remplacement de M. Wilfrid Saint-Pierre, marguillier sortant, et M. Basile Dufresne en remplacement de M. L.-E. Charron, décédé.

## Se blesse en jouant

Armand Roy, 13 ans, de Sainte-Madeleine, s'est fracturé la jambe gauche, comme il était à s'amuser sur un fenil. En sautant sur le foin, il se heurta à un de ses compagnons et se brisa la jambe. Le Dr S. Dragon, de Saint-Hyacinthe, fut mandé pour réduire la fracture.

## \*Prochain mariage

On annonce pour le 7 janvier, en la cathédrale de Saint-Hyacinthe, le mariage de Mlle Jeanne Brunelle, fille de M. et Mme H. Brunelle, de Saint-Hyacinthe, à M. Ulric Lavallée, facteur d'orgues, de New York, fils de M. John Lavallée, également de notre ville.

## En Floride

M. et Mme Jovite Sicotte, de cette ville, partiront le 9 janvier pour la Floride, où ils passeront les mois d'hiver.

## Tombe sur la glace

Mme Joseph Lévillé, 65 ans, de Saint-Lucien, comté de Drummond, s'est fracturé la jambe gauche en tombant sur son peron glacé. Le Dr Sylvio Dragon, de Saint-Hyacinthe, mandé immédiatement, réduisit la fracture. La malade n'est pas en danger.

## Fiançailles

M. et Mme Eugène Benoit, de Saint-Hyacinthe, annoncent les fiançailles de leur fille, Fleurette, à M. Georges Alain, fils de Mme C. Alain, de Montréal.

## Statistiques de 1929

On a enregistré à Saint-Hyacinthe, au cours de l'année 1929, dans les quatre paroisses de la ville, un total de 395 naissances, 121 mariages et 312 sépultures. Ces chiffres, comme on voit, donnent un excédent de 83 naissances sur les sépultures. Le détail, pour chacune des paroisses, est le suivant: cathédrale, 132 naissances, 39 mariages, 141 sépultures; Notre-Dame-du-Rosaire, 127 naissances, 43 mariages, 81 sépultures; Christ-Roi, 96 naissances, 30 mariages, 74 sépultures; Saint-Joseph-sur-Yamaska, 40 naissances, 9 mariages, 16 sépultures. La haute mortalité, dans la paroisse de la cathédrale, s'explique du fait que l'Hôtel-Dieu, où sont logés des vieillards, des phelins et des infirmes venant de toutes les parties du diocèse, se trouve situé dans les limites de cette paroisse. L'excédent des naissances sur les décès, dans les trois autres paroisses, se trouve comme suit: Notre-Dame-du-Rosaire, 45; Christ-Roi, 22; Saint-Joseph-sur-Yamaska, 24.

## Une joyeuse fête

A l'occasion des fiançailles de M. Dollard Aubin, de la firme Legaré Automobile de St-Hyacinthe, à Mlle Thérèse Houle, de Montréal, un banquet fut donné chez les parents de la fiancée, M. et Mme Albert Houle, de St-Simon. Un grand nombre de parents et d'amis s'étaient réunis pour fêter joyeusement les fiancés. L'allocution de circonstance fut prononcée par M. Lionel Leblanc, de St-Hyacinthe. Un charmant programme musical fut exécuté par Mme Hervé Houle, St-Simon, et sa fille, Mlle Florence Houle, MM. Dollard Aubin, le héros de la fête, Victor Martin, Georges Lavalée Lionel Leblanc, de St-Hyacinthe. Le chant ne fut pas oublié et tous applaudirent Mlle Thérèse Houle, l'héroïne de la fête. Mme Hervé Houle, Mlle Doris Bergeron, MM. Charles Lapierre, Victor Martin, C.-Emile Aubin, Lionel Castel.

On remarquait à cette réunion: M. Dollard Aubin et Mlle Thérèse Houle, les fiancés; M. et Mme Albert Houle, parents de la fiancée, M. et Mme Hervé Houle, M. et Mme Rodolphe Morin, Mlle Mariette Morin, M. Viator Houle, Normand Houle, Jacqueline Houle, tous de St-Simon; Mlle Yvette Boulay, St-Hyacinthe; M. Gérard Houle, Mlle Berthe-Alice Houle, M. Georges Morin, de St-Simon; Mlle Antoinette Castel, Montréal; M. Paul-Auguste Houle, Maurice Houle, Florence Houle, Roland Houle, Chs-Albert Houle, de St-Simon; M. Emile Houle, Montréal, Mme Bergeron, St-Hyacinthe, Mlle Lauria Bergeron, M. Chs-Emile Aubin, Henri Bergeron, Mlle Léda Aubin, M. Lionel Castel, Mlle Louise Beaudoin, Mlle Jeanne Beaudoin, de Saint-Hyacinthe; M. et Mme Napoléon Benoit, M. Sylvestre Benoit, Mlle Fabiola Benoit, M. et Mme J.H. Labonté, de St-Simon, MM. Lionel Leblanc, Georges Lavallée, V. Martin, de St-Hyacinthe, Mme A. Lapierre, de St-Hugues, M. et Mme Édouard Lapierre et M. N. Hébert, St-Hugues.

## Une jambe fracturée

Ernest Tanguay, 26 ans, de St-Joseph-sur-Yamaska, s'est fait briser une jambe à deux endroits, lundi matin, dans des circonstances assez étranges. Tanguay, qui est laitier, s'était assis à l'arrière de son cheval, sur le travail. A un moment donné, le cheval ne voulant pas avancer, Tanguay donna du fouet et l'animal rua, atteignant Tanguay à la jambe droite.

## Feu N. Létourneau

M. Narcisse Létourneau est décédé ici dimanche, à l'âge de 69 ans. Il laisse un fils et deux filles: M. Alphonse Létourneau, de St-Pie-de-Bagot; Mme Eugène Lalime, (Aurore), de cette ville; et Mme Vve Wilfrid Favreau, (Georgiana), de La Providence. Les funérailles ont eu lieu à Notre-Dame-du-Rosaire, mardi. La direction en avait été confiée à V.-J. Mongeau, Ltée.

## Feu Léopold Guertin

Un vieux citoyen de Saint-Hyacinthe, M. Léopold Guertin, est décédé ici mardi dernier, après une très longue maladie, à l'âge de 73 ans. Il était veuf d'Emma Vigneault. Le défunt était le frère de M. L.-A. Guertin, autrefois marchand de chaussures à Saint-Hyacinthe.

Les funérailles ont eu lieu jeudi matin, en la cathédrale. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Charles-Emile Héty, qui chanta aussi le service, assisté de MM. les abbés Gaston Martel et Edmour Saint-Pierre, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Jean-Baptiste Létourneau, Félix Guertin, Joseph Saint-Onge, Napoléon Solis, Emery Drolet et Georges Saint-Jean, tous de cette ville. Conduisaient le deuil, MM. Paul-Emile Amyot, de Saint-Hyacinthe, et Omer Amyot, de Montréal, tous deux neveux du défunt. La direction des funérailles avait été confiée à V.-J. Mongeau Ltée.

M. Léopold Guertin était né à Saint-Hyacinthe et y avait toujours demeuré. Il était fils de Michel Guertin et de Marie Daviau.

## Gouret

L'équipe "Maskoutain" de la Ligue de Gouret de la Cité, sous la direction de M. Louis-M. Morin gérant, a rendu visite à celle du cercle Notre-Dame du Patronage sur la patinoire de celui-ci, jeudi soir, le 31. Le résultat fut de 5 à 1 en faveur du C.-N.-D. Les compteurs furent: Maskoutain, M. G. Pothier; cercle N.-D., MM. A. Cantin, V. Caron, G. Tétrault et A. Rochefort.

## Fun. de M. Morin

La nouvelle ci-après n'a pu paraître dans notre numéro de la semaine dernière, le journal étant sous presse au moment des funérailles.

Les funérailles du regretté G.-D. Morin, N.P., député de Bagot aux Communes, décédé mardi, ont eu lieu vendredi dernier à St-Pie-de-Bagot. Une très nombreuse assistance, venue de tous les points de la province et du pays, emplissait l'église paroissiale. La levée du corps fut faite par M. le chanoine F.-A. Laroche, procureur à l'Évêché de Saint-Hyacinthe, le service funèbre chanté par M. l'abbé J.-A. Bonin, curé de Saint-Pie, assisté de MM. les abbés J. Boulay, de Dixville, diocèse de Sherbrooke, et Uldéric Decelles, professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe, comme diacre et sous-diacre. Aux autels latéraux, des messes basses furent dites par MM. les abbés Arthur Cordeau, de Saint-Pie, et Emilien Chagnon, du Séminaire de Saint-Hyacinthe.

Au choeur, on remarquait MM. les abbés P.-N. Desrochers, curé de Saint-Joseph-sur-Yamaska; Gustave Roy, Louis-N. Raymond, Paul Saint-Pierre, O. Ouimet, Rosario Martin, E. Thérberge, Emilien Ravenelle, tous professeurs au Séminaire de Saint-Hyacinthe.

Les porteurs étaient MM. les notaires H. Messier, de Montréal; Horace Saint-Germain, de St-Hyacinthe; Ephrem Saint-Pierre, de Saint-Pie; Fortunat Noizeux, de Saint-Césaire; Cyrille Dumaine, de Saint-Ephrem d'Upton; Gaston Beaudoin, de Saint-Liboire.

Dans le cortège, on remarquait MM. Guy et Marc Morin, les fils du défunt; René Morin, de Montréal, député de Saint-Hyacinthe-Rouville aux Communes, son cousin; le notaire Henri Morin, son cousin, de Saint-Hyacinthe; l'honorable J.-P.-A. Cardin, ministre de la Marine dans le cabinet McKenzie-King; l'honorable André Fauteux, de Montréal, ex-ministre dans le dernier cabinet Meighen; MM. Paul Mercier, de Montréal, député de Saint-Henri aux Communes; le Dr Hermas Deslauriers, de Montréal, député de Sainte-Marie aux Communes; Alfred Goulet, député de Russell, Ont., aux Communes; J.-E. Phaneuf, de Saint-Hugues, député de Bagot à la Législature; le Dr C.-A. Bernard, député de Rouville aux Communes.

## Religieuse décédée

La Révérende Mère Saint-Isidore, née Bédard, des Soeurs de La-Présentation-de-Marie, est décédée ces jours derniers au couvent de Saint-André, de Biddeford, Me. La défunte était née à Saint-Hyacinthe, fille de M. Bédard et d'Exilda Scott-Bousquet. Elle était âgée de 48 ans, dont 23 de vie religieuse. Elle laisse sa mère, Mme M. Bédard, ainsi que quatre soeurs, les RR. SS. Sainte-Lucie et Saint-Bédard, des Soeurs de La-Présentation-de-Marie, Mmes Théophile Lussier et Aimé Langelier, de Saint-Hyacinthe. Les restes mortels furent transportés à Saint-Hyacinthe, à la maison mère de la communauté, où eut lieu l'inhumation.

## Au Patronage

La messe du Jour de l'An fut célébrée au Patronage par le R. P. F. Tremblay. Après la cérémonie, tous les membres des différentes sections de l'oeuvre se réunirent dans la salle du cercle Notre-Dame, où M. Victor Caron E.E.A.D. de l'Université de Montréal et membre ancien de l'Institut adressa la parole et le R. P. F. Tremblay le remercia. Un joli cadeau fut offert au supérieur du Patronage. Dans la soirée, il y eut réunion intime, sous la direction du R. F. J. Savard, F.S.V. P.

## Partie de cartes

La grande partie de cartes du cercle Benoit XV de l'A. C. J. C. aura lieu, le jeudi soir, 23 janvier, dans la salle des bazars de l'Hôtel-Dieu. Une pièce de \$20. en or sera offerte comme 1er prix de présence. Les billets seront mis en circulation sous peu.

## Prochain mariage

On annonce pour le 4 janvier le mariage de M. Lionel Leblanc, lieutenant de la Garde d'Honneur de Saint-Hyacinthe, fils de M. et Mme Arthur Leblanc, à Mlle Angelina Marion, fille de M. et Mme Isaie Marion, de Saint-Barnabé-Sud. Il y aura mariage militaire, en l'église paroissiale de Saint-Barnabé, à 10 heures. Pas de faire-part.

## Cowansville

On a enregistré à Cowansville, au cours de l'année 1929, 63 baptêmes, 23 mariages et 11 sépultures, soit un excédent de 49 naissances sur les décès. Ces chiffres nous sont communiqués par M. l'abbé J.-V. Davignon, curé de Cowansville.

## Fête intime

Les nombreux amis de M. Bernard Benoit, de cette ville, qui vient d'être nommé au poste de gérant de district de la Cie Great West Life, aux Trois-Rivières, lui ont fait une jolie fête samedi soir dernier, dans les salles du Club Conservateur. Un magnifique cadeau fut offert au héros de la soirée. Plusieurs discours furent prononcés, entre autres par MM. Victor Sylvestre, Eugène Benoit, Ernest Chartier, Léo Benoit, D.-N. Dupont, Harry Bernard, tous exprimant le regret de voir M. Benoit quitter Saint-Hyacinthe. M. Bernard Benoit répondit brièvement, se disant touché du témoignage d'estime qui lui était rendu, promettant d'en rester toujours digne, dans la mesure du possible.

## Va-et-vient

M. Téléphore Fournier, de notre ville, doit partir prochainement pour Merrick, Long Island, N.Y., où il passera une couple de mois chez son frère, M. Rémi Fournier. Mlle Marie-Ange Nichol, de Montréal, a passé les fêtes de Noël et du Jour de l'An dans sa famille à La Présentation. M. le Dr A. Fontaine, de Farnhurst, Del., était de passage ces jours derniers. Mlle Léontine Fontaine et M. H. Fontaine, de St-Hugues, en promenade en notre ville dernièrement.

## Feu Chs Provençal

Les funérailles de M. Charles Provençal, décédé ici à l'âge de 51 ans, ont eu lieu en la paroisse du Christ-Roi. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Charles-Hugues Lafontaine, curé de la paroisse, qui chanta aussi le service. Les porteurs étaient MM. Joseph Girouard, M. Pelletier, M. Petit, J. Laurence, Florent Sansoucy et M. Savoie. Le deuil était conduit par les fils du défunt: Albert, Léon et Emile; son gendre, M. Lucien Jolicœur; son frère, M. Ferdinand Provençal; ses beaux-frères, MM. Georges et Emile Degré.

Outre son épouse et ses fils, déjà nommés, le défunt laisse deux filles, Mlles Albertine et Claire Provençal; un frère, Ferdinand; une soeur, Mme Joseph Chouinard.

## En bas du pont

Hervé Thérberge, 16 ans, de cette ville, est tombé en bas du pont du Chemin de Fer National du Canada, sur la glace de la rivière Yamaska. On le releva sans connaissance et il fut transporté immédiatement à l'Hôpital Saint-Charles. Thérberge, voulant traverser la rivière, s'était aventuré sur le pont du chemin de fer, il glissa soudain sur les dormants glacés et alla s'abattre sur la rivière gelée, à quelque soixante-quinze pieds plus bas. Le capitaine Élie Sénécal, accompagné des constables Zéphir Vincent et Lionel Gaucher, le ramassa sur la glace.

## Nouveau marguillier

M. Arthur Chenette vient d'être élu marguillier de la paroisse du Christ-Roi, en remplacement de M. Louis Barsalou, marguillier sortant.

## Au Patronage

Les équipes des ligues de gouret des Unions Saint-Louis-de-Gonzague et Saints-Anges du Patronage ont commencé à se disputer les honneurs de la saison. L'ouverture de la ligue du cercle Notre-Dame aura lieu dans quelques jours.

Union St-Louis-de-Gonzague:	
	P.J. G. P. N. Pts
Champlain	1 1 0 0 2
Dollard	1 1 0 0 2
Girouard	1 1 0 0 2
Frontenac	2 1 1 0 2
Cartier	1 0 1 0 0

Union des Saints-Anges:	
	P.J. G. P. N. Pts
Sans-Peur	3 3 0 0 6
Indomptable	4 1 2 1 3
Redoutable	4 1 2 1 3
Invincible	3 1 2 0 2

Section B:	
	P.J. G. P. N. Pts
St-Raphael	3 2 1 0 4
St-Michel	4 2 2 0 4
St-Gabriel	3 1 2 0 2

## STE-MADELEINE

Mme H. Bélisle, née Georgiana Remy est décédée ces jours derniers après une courte maladie. Elle était âgée de 61 ans. Outre son époux la défunte laisse une fille Mlle Dolorès. Les funérailles ont eu lieu en l'église de Ste-Madeleine. Le service funèbre fut chanté par le R. J.P. Laberge, curé de la paroisse, assisté comme diacre et sous-diacre des abbés A. Langlois et Salvail du séminaire de St-Hyacinthe.

Conduisaient le deuil le père de la défunte, M. Hector Rémy et son beau-frère, M. Henri Véronneau. Les porteurs étaient ses neveux, MM. Henri Lusignan, W. Lapierre, G. Brodeur, Z. Roy, H. Véronneau, W. Lapierre. Parmi les parents on remarquait M. et Mme Henri Bélisle, de Montréal, M. et Mme Henri Lusignan, M. Auguste Petit et M. W. Borduas de St-Charles, Mme H. Brodeur, de Granby, M. et Mme Charles St-Pierre et leur fille Yvonne de St-Pie, M. et Mme Rémy, M. et Mme H. Véronneau, Mlle Lorenza et M. Paul Véronneau, Mlles Simone et Hectorine et M. Albert Rémy, M. et Mme Alphonse Chicoine et leur fille Berthe, M. Albert Chicoine, etc.

## ETAT-CIVIL

### PAROISSE NOTRE-DAME

**Baptêmes:**  
Décembre, 19.—Marie-Rita-Huguette, fille de René Pelletier et d'Alice Berthiaume. Par. et mar. Sarto Pelletier et Bernadette Pelletier.

Décembre, 20.—Marie-Rose-Réjane-Jeannine, fille de J.-Adjutor Lachance et d'Osanna Gosselin. Par. et mar. C. Lafrance et A. Lachance.

Décembre, 21.—Joseph-Arm-Alcide, fils d'Arsène Messier et de Germaine Pélouquin. Par. et mar. Joseph Messier et Georgina Giguère.

Décembre, 22.—Joseph-Donat Edmond, fils d'Esdras Tétrault et d'Aurore Deschesne. Par. et mar. Donat Tétrault et Dina Leclerc.

Décembre, 27.—Joseph-Germain-Robert, fils d'Amédée Chabot et de Béatrice Giasson. Par. et mar. Victor Chabot et Clara Durette.

Décembre, 29.—Marie-Mariette Fernande, fille d'Albéric Laroche et d'Isabelle Casavant. Par. et mar. Frédéric Blanchard et Rose Anna Blanchard.

Décembre, 30.—Elphège-Jos.-Georges, fils d'Albert Loranger et de Délima Joyal. Par. et mar. Georges Côté et Albertine Loranger.

Décembre, 30.—Vincent-Gérard-Joseph, fils de E.-J. Chartier et de Marie-Anne Duhamel. Par. et mar. Gérard Brousseau et Jacqueline Chartier.

Décembre, 31.—Joseph-Gérard fils d'Octave Pion et d'Aurore Charbonneau. Par. et mar. Audias Pion et Noella St-Jean.

**Mariages:**  
Décembre, 23.—Entre Donat Coutu et Imelda Laverdière.

Décembre, 31.—Entre Honorius Victor Albert Lemire et Marie Albina Rose Anna Gendreau.

**Sépultures:**  
Décembre, 20.—Marie-Reine Lalonde, 16 ans, fille de Dorés Lalonde et d'Alexina Daoust.  
Décembre, 31.—Narcisse Létourneau, 89 ans, veuf d'Aglaé Guertin.

## ST-THÉODORE D'ACTON

C'est avec regret que nous annonçons la mort de M. Téléphore Dumaine décédé le 22 courant à l'âge de 52 ans. Le service fut chanté le 26 par le R. J.B. Archambault, curé de la paroisse. Le deuil était conduit par son fils Victor. Les porteurs étaient ses beaux-frères, MM. Adélar-Navier, Alfred Michelle, Ad. Forest, Philias Fontaine, A. Vincent. Il laisse pour pleurer sa perte outre son épouse, née Virginie Miclette, trois fils Victor, Adrien et Maurice; six filles, Eva, Mme Arthur Beaudoin, Béatrice, Mme Georges Jodoin, Rita, Mme Jules Désautels, Jeannette, Mme Orpha Breault, Thérèse et Gertrude, deux petits enfants, Paul et Colombe.

—Mme Sylvio Tessier de Lawrence Mass., est pour quelque temps parmi nous au chevet de sa mère, gravement malade.  
—Mlle Annonciade Gauthier, de Québec passe sa vacance chez sa mère Mme V. Gauthier.

## ST-PIE

Mlle Augustine Messier de St-Pie et Mlle Germaine Messier de Granby sont parties pour Québec pour un séjour de deux semaines chez leur soeur, Mme Labrie.

—A l'occasion du Jour de l'An, chez M. Edgar Messier, il y eut grande réunion de parents. Entre autres, on remarquait, M. et Mme Vital Labrie, de Québec, M. et Mme Adrien Messier de Saint-Liboire, M. et Mme Valmore Bélanger, de Saint-Pie de Bagot et leur fils, M. Aurèle Bélanger élève au séminaire de Saint-Hyacinthe, Mlle Germaine Messier de Granby. De plus, les nombreux amis et clients de M. Omer Messier, charretier de Saint-Pie, sont venus lui souhaiter la "bonne année" et lui ont aussi fait honneur dans la réunion ci-haut mentionnée.

**Les COURRIERS**

**S.-CÉSaire**

Mme Henri Grisé reçut maternellement ses filleules de confirmation; le groupe de fillettes se récréa avec l'entraide de la jeunesse en l'hospitaire "maison grise". Le dépouillement de l'arbre de Noël au gai solarium s'est fait avec les cris joyeux de l'enfance.

—On remarquait dans la localité à l'occasion des fêtes; le professeur L. Renaud de Montréal, et M. G. Laporte chez leurs amies Mlles Antoinette et Cécile Grisé; Dr et Mme N. Beaudry chez M. D. Beaudry; Dr H.C. Tétreault, et sa mère Mme E. Tétreault; M. et Mme M. Descheneaux, chez M. Léon Chabot, M. et Mme Léo Grisé et sa famille chez M. Gs Grisé; M. et Mme A. Paquette de Granby, chez M. E. Brodeur; M. et Mme P. Phaneuf chez le notaire Dussault; Dr Lucien et Mme H. Dubreuil chez M. F. Chabot; M. et Mme A. Gaulin de St-Grégoire chez Mme O. Courtemanche M. et Mme A. Giroux chez M. A. Grisé; M. E. Poirier chez son père M. R. Poirier; M. R. Juneau, chez son père M. E. Juneau; M. et Mme A. Fontaine chez M. J.-E. Lussier; M. A. Loiseau de Détroit Mich., chez M. Chicoine; M. A. Daudelin chez Mlle L. Hamel; M. et Mme F. Hamel de West Shefford, chez M. N. Arcand et R. Hamel; M. Bessette d'Iberville, chez Mlle Forget; M. J.P. Jobin, de St-Hyacinthe dans sa famille; M. et Mme V. King de Labanon, N.H., Mlle Jeanne et Georgette Handfield chez M. et Mme H. Grisé, M. W. Lefebvre de Napierreville chez Mlle Germaine Meunier M. et Mme Cournoyer, chez M. P. Authier; Mlle R. Arès, de Prince Albert dans sa famille et plusieurs autres; les familles sont heureuses et le village chante la gaieté.

—La Co. S.C. Power vient de faire l'installation sur une partie de la rue Notre-Dame, de ses merveilleuses lumières.

**ST-PIE**

Province de Québec

A une assemblée spéciale des Municipalité du comté de Bagot, maires formant le conseil municipal du comté de Bagot, tenue au bureau du notaire E. St-Pierre, au village de St-Pie, le vingt-sept décembre mil neuf cent vingt neuf, à laquelle assistaient la majorité des maires du comté.

La résolution suivante a été adoptée: Proposé par M. Arthur Tétreault, secondé par M. Napoléon Dupont, Et résolu:

Que les membres de ce conseil ont appris avec un vif regret, la mort si soudaine de M. G.D. Morin, notaire du village de St-Pie, et député du comté de Bagot.

Que ce décès est un grand malheur, non seulement pour la paroisse de St-Pie, mais pour tout le comté de Bagot, où le défunt jouissait de la confiance et de l'estime de tous;

Qu'ils offrent, au nom de tout le comté qu'ils représentent, à la famille si cruellement éprouvée, leurs sincères condoléances.

Que copie de cette résolution soit envoyée à la famille et aux journaux.

Agréé.  
Vraie copie  
E. St-Pierre,  
Sec.-Trés. C.M.C.B.

**STE-HELENE**

Comme par les années passées la messe de minuit a laissé un bon souvenir dans le cœur du chrétien. Ce fut M. Paul Dufault qui chanta avec âme "Minuit chrétiens", puis M. l'abbé V. Lincourt curé, officiait à la messe. La chorale sous la direction de M. Paul Dufault chanta à perfection la messe en quatre parties de Loesch les cantiques de Noël furent très bien rendus aussi. Une grande impression de voir tant de personnes s'approcher de la Table sainte y recevoir le divin Jésus de la sainte communion, distribué par M. le curé et par M. l'abbé J. Lemay, du séminaire de Saint-Hyacinthe, venu tout exprès pour prêter son concours.

—A l'occasion de la fête de Noël étaient de passage chez des parents: chez M. et Mme Joseph Messier leurs cousines, Mlles Berthe et Cécile Pratle, de Ste-Madeleine.

—Chez M. H. Fafard, leur fille Mlle Lucille, élève garde-malade du Sanatorium Prévost de Montréal.

—Chez M. Wilfrid Dufault, sa fille Alice, du couvent d'Upton.

—Chez M. Goulet, leur fille Mlle France, aussi du couvent d'Upton.

—Chez M. le Dr Auger, leurs enfants M. et Mme Adrien Auger et Gaston de Montréal, Désiré du Séminaire de St-Hyacinthe.

—Chez M. O. Bolduc, leur fils, Origène du collège de Rawdon.

—Chez Mme H. Lussier, son frère Alphonse, de Montréal.

—M. Paul Petit de St-Hyacinthe est venu chez ses oncles.

—M. Joseph Hélu a été élu marguillier, M. Rémi Fluetle sortant de charge.

**MONT ST-GRÉGOIRE**

Noël a été plus que jamais célébré avec solennité. Une température idéale, une vraie nuit d'hiver, appropriée à cette grande fête, favorisait la multitude de fidèles qui se pressaient pieusement à la si touchante messe de minuit. M. le curé officiait; la chorale exécuta une messe en mu sique, avec succès. A la messe de l'aurore, les vieux cantiques de Noël harmonisés furent chantés avec entrain.

—M. Esdras Métras vient d'être élu marguillier en remplacement de M. E. Choquette.

—M. et Mme Alp. Quintin viennent d'être plongés dans le deuil par la mort de leur belle-soeur, Mme Adélaïde Moquin, de Saint-Georges d'Henryville.

**ST-JEAN-BAPTISTE**

M. l'abbé Martel du Séminaire de Saint-Hyacinthe est venu se joindre à nos prêtres pour les confessions et les offices liturgiques de la fête de Noël.

—M. Joseph Chagnon est élu marguillier en remplacement de M. Albert Morier, sortant de charge.

—Mlle Isoline et Laure-Anna Desmarais et M. Albert Desmarais sont allés à Marieville dimanche dernier.

—Mlle Berthe Bellemare, fille de M. le Dr et Mme J.-O. Bellemare, vient de gagner un magnifique prix offert par le "Bien Public" de Trois-Rivières, pour le concours littéraire: "Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait".

**ST-PIE**

Province de Québec,

A une assemblée spéciale du Conseil Municipal de la paroisse Municip. de la paroisse de St-Pie de St-Pie, tenue le vingt-six décembre mil neuf cent vingt-neuf, sont présents:

M. Albert Brais, le maire, et MM. les conseillers Alphérie Jacques, Olias Beaudry, Olier Bousquet, Hector Fontaine, Ovila Roy et Napoléon Deslandes, formant le conseil au complet;

La résolution suivante a été adoptée: Proposé par M. Alphérie Jacques, secondé par M. Hector Fontaine, ET RESOLU:

Que les membres de ce conseil ont appris avec regret, la mort si prompt de M. G.-D. Morin, notaire, député du comté de Bagot, et leur secrétaire-trésorier;

Que le décès de celui qui a rempli les fonctions de secrétaire-trésorier de la paroisse de St-Pie, vingt années durant, s'efforçant toujours de rendre service à ses co-paroissiens, leur cause une vive douleur et laisse un vide profond;

Qu'ils offrent à Mme Morin et ses fils tant éprouvés, leurs plus sincères sympathies.

Que copie de cette résolution soit transmise à la famille et aux journaux. Agréé.

Vraie copie.  
Sec.-Trés. pro. tempore

**CHAMBLY-CANTON**

—M. J.-Osc. Daignault a fait don d'une magnifique statue de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus qui a été placée du côté de l'Épître.

—Ces jours derniers, notre paroisse s'est affligée du départ pour un monde meilleur, d'un vénérable vieillard, âgé de plus de 90 ans, M. Xiste Harbec.

—Au nombre des visiteurs de Noël, nous avons remarqué entre autres; le Dr J.B. Prince, de Montréal et sa famille, M. et Mme J.L. Vervais, Ubald Pilon, étudiant au collège de l'agriculture de Ste-Anne, de la Pocatière et autres.

**Les effets de l'asthme**

"Au mois d'août, l'année dernière, je pesais 112 livres" écrit M. Wm. Beyanson de Peabody, Mass. "Je passais la plupart des nuits assis et tourmenté par l'asthme. Ma santé était tellement délabrée que je travaillais seulement trois jours par semaine. Après que j'eus pris quatre bouteilles de Novoro, je fus capable de dormir profondément la nuit dernière. Je parais et agis actuellement comme un être différent. Je travaille toute la journée et pèse maintenant 145 livres." Cette fameuse médecine herbeuse corrige les désordres digestifs, soulage la tension nerveuse, adoucit la membrane muqueuse; trois choses qui sont les principales causes de l'asthme. Le Novoro procure de nouveaux tissus et cellules. Ce n'est pas un remède de droguerie; il est fourni par des agents locaux spécialement nommés par le Dr. Peter Fahrney & Sons Co., de Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

**CANADIEN NATIONAL**  
Changement d'horaire

Prenant effet le 17 novembre, les trains suivants seront retranchés:

Le train no 75 quittant St-Hyacinthe tous les jours à 8.30 p.m. pour Montréal.

Le train no 76 quittant Montréal à 1.20 p.m. St-Hyacinthe à 2.21 p.m. pour Drummondville et Québec.

Le train no 176, le dimanche seulement, quittant Montréal à 9.00 a.m. St-Hyacinthe à 10.01 a.m. et arrivant à Québec à 1.45 p.m.

Le train no 14 de Portland, quittant St-Hyacinthe à 12.52 a.m. n'ira pas plus loin que Richmond, le dimanche.

Le train no 24 "Le local" quittant Montréal à 12.10 p.m. dim. excepté circulera comme d'habitude excepté que le samedi il quittera Montréal à 1.20 p.m. au lieu de 12.10.

Le train no 23 "Le local" circulera aussi comme à présent, excepté que le samedi il quittera St-Hyacinthe à 3.25 p.m. au lieu de 2.15 p.m.

Pour billets et renseignements, adressez-vous à E.-O. Picard, agent pour la ville, 37 rue Laframboise.

TÉL. 500 38-40 RUE MONDOR  
TOUJOURS À VOTRE SERVICE

**GARAGE FORTIN**

ACCESSOIRES, HUILE, GASOLINE, PIÈCES DE RECHANGE  
RÉPARATIONS GÉNÉRALES  
SPÉCIALITÉ: DÉBOURAGE ET POLAGE DE VITRES POUR AUTOMOBILES  
PNEUS "GOODRICH SILVERTOWN" — ARRÊTLEMENT COMPLET

**BRIQUETERIE ST-LAURENT Limitée**

71 RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL, TÉL. HARBOUR 4904  
BRIQUETERIE, LAPRAIRIE, P. Q.  
JOB. SURPRENANT, AGENT LOCAL, ST-HYACINTHE

TÉL. 775 - SOIR 918

**J.-ERNEST ST-ONGE**

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN  
SUCCESSION DE J.-A. ST-ONGE DÉCÉDÉ  
SATISFACTION GARANTIE - PRIX MODÉRÉS

248 RUE CASCADES - ST-HYACINTHE

**ÉPARGNEZ 10% sur votre Traversée en Classe Cabine**



Une réduction de 10% sera accordée aux passagers qui utiliseront les services de classe Cabine du Pacifique Canadien entre le Canada et l'Europe, du 16 août au 15 mai pour l'aller, et du 16 octobre au 15 juillet pour le retour. Des taux d'hiver réduits sont aussi en vigueur pour les classes Troisième Touriste et Troisième. Une traversée en Europe à bord d'un luxueux paquebot du Pacifique Canadien est une agréable expérience.

Pour s'assurer des places de choix, on doit réserver de bonne heure. Renseignements complets des agents locaux.

D. R. KENNEDY, AGENT GÉNÉRAL  
201 RUE ST-JACQUES, QUÉBEC MONTRÉAL

**Services Maritimes du Pacifique Canadien**  
LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE VOYAGES AU MONDE

"Avez toujours des chèques de voyage des Messageries du Pacifique Canadien... Négociables Partout"

Billets réservés pour nos clients, pour la représentation de LA PASSION

Laissez-nous tenir votre maison chaude pour vous

**St-Pierre & Larose**  
BOIS ET CHARBON  
TÉL. 204 RUE DU GRAND TRONC

**L. BERNARD**  
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL  
Réparations de toutes sortes, à l'entrepreneur — ou à la journée —  
PRIX FOURNIS SUR DEMANDE  
SPÉCIALITÉ: STUCCO

TÉL. 680 130 LAFRAMBOISE  
1475, SAINT-HYACINTHE

TÉLÉPHONE BELL 680

**ED. BERNIER & CIE**  
PLOMBIERS  
POSEURS D'APPAREILS DE CHAUFFAGE À BAU CHAUDRE ET À VAPEUR

51 RUE CASCADES  
ST-HYACINTHE, P. Q.

TÉL. 208 204 CASCADES

**J.-A.-R. SÉGUIN**  
PLOMBIER-COUVREUR  
ET POSEUR  
D'APPAREILS DE CHAUFFAGE

ANCIENNE PLACE M. LORANGE

**NOUS ACHETONS TOUT**

Cuivre, fonte, acier, caoutchouc, guenilles, vieilles bouteilles, vieux journaux, retailles de confection, etc.,

Guenilles, \$1.25 les 100 lbs  
Cuivre, 7 à 11c la lb

St-Hyacinthe Scrap Iron & Metal Co.  
A. ZIFKIN, gérant  
19 rue Delorme Tél. 541 St-Hyacinthe

**Dr L.-P. Couture**

SPÉCIALITÉ:  
MALADIES DES YEUX  
DU NEZ, DES OREILLES  
ET DE LA GORGE

104 RUE MONDOR  
SAINT-HYACINTHE  
TÉL. 630

**La Corporation d'Obligations Ltée**

OBLIGATIONS  
ET  
ASSURANCES

Gaston Nolin, gérant du dépt. d'obligations  
J.-O.-E. Duckett, gérant du dépt. d'assurances

Notre représentant, M. André d'Anjou est à Saint-Hyacinthe tous les mercredis — au bureau d'assurance Duckett & Duckett, 84 rue Saint-Simon.

132 rue St-Jacques Tél. H. Arbour 9340  
salle 311  
MONTREAL

**PACIFIQUE CANADIEN**

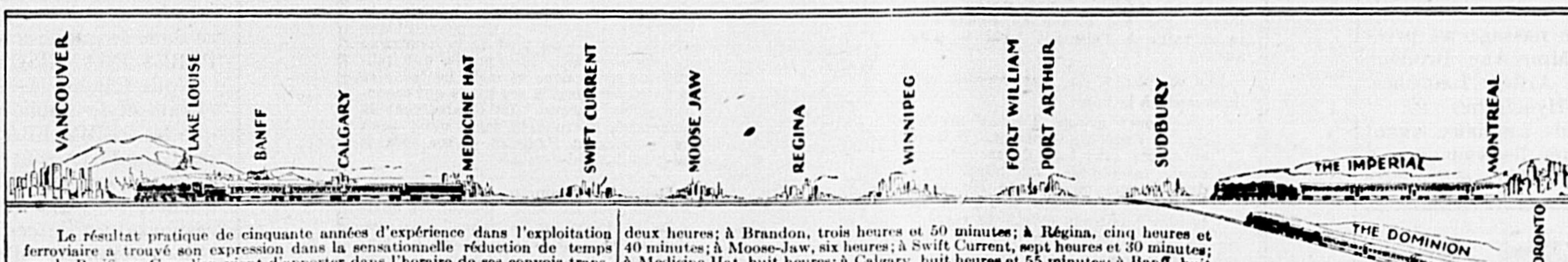
LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE TRANSPORT AU MONDE

**ACHÉTEZ VOS BILLETS CHEZ A. Daunais**  
AGENT  
23 1/2 rue Laframboise  
TÉL. 70

P. S. — PRIVILÈGE DE VOYAGER PAR LE CANADIEN NATIONAL JUSQU'À MONTRÉAL ET PRENDRE LE PACIFIQUE CANADIEN EN SUITE.

SUR DEMANDE, M. DAUNAIS ACCOMPAGNERA LES PASSAGERS À MONTRÉAL ET S'OCUPERA DU TRANSFERT, ETC.

**Le Pacifique Canadien accélère la circulation de ses convois transcontinentaux**



Le résultat pratique de cinquante années d'expérience dans l'exploitation ferroviaire a trouvé son expression dans la sensationnelle réduction de temps que le Pacifique Canadien vient d'apporter dans l'horaire de ses convois transcontinentaux entre Montréal, Toronto et Vancouver.

"L'amélioration constante de la voie", a dit M. E. W. Bentley à ce sujet, "et la mise en service de locomotives plus puissantes et d'un matériel roulant plus perfectionné, nous ont permis d'effectuer ces changements dans l'horaire de nos trains transcontinentaux. Ces changements, qui entraînent nécessairement un mouvement beaucoup plus rapide des voyageurs, du courrier et des messageries, ont sans doute pour résultat de stimuler sensiblement les affaires au Canada. Ils auront aussi une très heureuse influence sur le trafic direct pour l'Orient à travers le Canada. Car cette réduction de dix heures est presque aussi importante pour ce qui concerne le voyage d'Europe en Orient que celui de Montréal à Vancouver."

Les deux trains qui sont affectés par ces changements, en vigueur depuis le 29 septembre, sont l'"Imperial Ltd", de Montréal, et le "Dominion" de Toronto. Voici comment ces gains seront effectués: arrivé à Sudbury, l'"Imperial Ltd" aura épargné 50 minutes; à Fort-William, une heure et 50 minutes; à Winnipeg,

deux heures; à Brandon, trois heures et 50 minutes; à Regina, cinq heures et 40 minutes; à Moose-Jaw, six heures; à Swift Current, sept heures et 30 minutes; à Medicine Hat, huit heures et 55 minutes; à Calgary, huit heures et 55 minutes; à Banff, huit heures et 45 minutes; au Lac Louise, huit heures et 55 minutes; et à Vancouver, neuf heures et 10 minutes. Le convoi arrive à Vancouver à 10 hrs p.m. le quatrième jour après le départ de Montréal au lieu de 7.10 a.m. le cinquième jour comme d'après l'ancien horaire.

Les heures d'arrivée du "Dominion" à Sudbury, Fort-William et Winnipeg restent les mêmes. A Brandon, le convoi aura gagné quatre heures sur son horaire précédent; à Regina, cinq heures et 30 minutes; à Moose Jaw, cinq heures et 45 minutes; à Swift Current, six heures et 10 minutes; à Medicine Hat, sept heures et 20 minutes; à Calgary, huit heures et 45 minutes; à Banff, neuf heures et 10 minutes; au Lac Louise, neuf heures et 30 minutes; et à Vancouver, 10 heures et 40 minutes. Le courrier de l'Est sera livré à Calgary 24 heures plus tôt que d'habitude. L'"Imperial" traverse maintenant le Canada en 98 heures et 45 minutes, au lieu de 107 heures et 55 minutes; et le "Dominion" en 87 heures et 30 minutes, au lieu de 98 heures et 10 minutes.

# Dans le passé

(suite de la 1ère page)

rang du sud-est de la rivière, la concession Pion ou le rang qui sera de Ste-Rosalie de même que les III, IV et V puis les VI, VII, VIII et IX qui seront de St-Dominique ainsi que le rang double du même nom de St-Dominique bien avant la fondation de cette paroisse; le rang double de St-François, les Allonges de St-Michel, les deux rangs de la rivière, le rang double qui sera dit plus tard rang de l'Espérance, le rang-double de St-Ours, Ste-Rosalie, le rang d'Elmire, le rang ouest de la montagne, les rangs de St-Charles tant au nord-est qu'à l'est de la montagne, le rang St-Joseph depuis désigné par le nom de chemin ponté, les rangs Dyer et St-Jacques, les rangs doubles de Papineau, Scraphine, St-Georges, Casimir et enfin St-Charles. Je n'ai point aperçu Michaudville, Ste-Rose, St-Roch, St-Amable, Barrow, le petit St-André non plus que les routes qui seront ouvertes avec le temps pour communiquer d'un rang à l'autre.

G.P.A.

# A la vapeur

Aujourd'hui on va vite. Tout marche à la vapeur.

Grâce à la vapeur on traverse l'océan en cinq petites journées. Jacques Cartier, Champlain mettaient des mois pour nous arriver.

Nos locomotives à la vapeur nous conduisent de Montréal à Québec en cinq heures. Et nos grand-pères qui croyaient partir pour l'autre bout du monde quand ils allaient à Québec.

Aujourd'hui on chauffe à la vapeur, on lave à la vapeur. Qu'est-ce qu'on ne fait pas avec la vapeur! On communique même à la vapeur. Et là on a grand tort.

Il a grand tort cet homme, cette femme, ce jeune homme, cette jeune fille, cet adolescent qui, arrivant à l'église, se précipitent à la Table-sainte sans préparation. Prenez dix minutes, un quart d'heure pour préparer votre âme à recevoir Jésus-Hostie. Ils ont tort de quitter l'église aussitôt qu'ils ont communiqué, sous prétexte de retourner à leur maison, au travail.

De grâce, soyez pas. C'est Notre-Seigneur, c'est le maître du monde que vous allez recevoir. Votre sans-gêne est pour le moins déplacé. Il vous ferait rougir si vous y pensiez. Quand vous avez reçu le bon Dieu, arrêtez-vous un instant pour le remercier. C'est bien le moins que vous puissiez faire. Ouvrez votre livre et récitez vos actes après la communion.

Allons! réfléchissez un instant et vous allez comprendre tout de suite que vous avez grand tort de communiquer à la vapeur.

# Vieille découverte actuelle

Un citoyen de Montréal, qui doit être un médecin, dans une lettre adressée à un quotidien de cette ville, relève une manie bien américaine; celle de découvrir les vieilles découvertes. C'est à propos d'un anesthésique. Les journaux, ces jours-ci, rapportaient, d'après une source américaine que le docteur William J. Mayo venait d'expérimenter, à Rochester, "un nouvel anesthésique qui élimine tout danger de pneumonie postopératoire, cet anesthésique étant appliqué par injection intraveineuse plutôt que par inhalation". Pardon de ce langage scientifique. Or ce correspondant déclare que cet anesthésique, vulgairement appelé somnifère et connu sous ce nom dans le commerce, a été découvert, en France, en 1923, et utilisé depuis lors avec succès. Cet anesthésique, ajoute le correspondant, est employé journellement dans un hôpital privé de Montréal. Comme le docteur Mayo aurait pu se procurer à Montréal dès 1924, ce fameux anesthésique, qu'il s'imagine avoir découvert ces jours-ci, il est un peu en arrière de son temps.

# Les COURRIERS

## UPTON

La joie et le bonheur se peignaient sur toutes les figures pendant que nos braves campagnards dirigeaient leurs pas vers le temple pour y célébrer la naissance de l'Homme-Dieu; car s'il est une fête aimée de tous, c'est celle de Noël.

A l'occasion de cette anniversaire de la naissance du Sauveur les familles avaient décoré leur foyer pour recevoir la visite si attendue par les petits, de l'Enfant-Jésus.

La chorale de la paroisse a voulu être à la hauteur de sa position en la circonstance. Sous la direction de M. l'abbé Olivier Gaudette, vicaire, elle a interprété avec beaucoup d'habileté, la messe en Fa de A. Dierix, à trois voix égales, messe au ton si religieux et aux accords si harmonieux. Nous sommes heureux de pouvoir donner en détail le programme très élaboré de cette messe.

Minuit chrétiens, d'Adam, a été chanté par M. V.L. Collette, maître de chapelle, accompagné par Mme J.S. Vaillancourt, organiste. Christe, duo, MM. J.S. Vaillancourt et M. Caouette, Qui tollis, solo de basse par le notaire V.L. Collette. Qui propter nos, duo par MM. O. Leclerc et G. McDuff. Et in spiritum, solo de basse par M. J.M. Longpré, à l'offertoire, l'Adeste Fideles, par A. Novello, en deux parties, fut chanté par la chorale; Benedictus, duo par MM. A.O. Desmarais et M. Caouette, Agnus, solo de ténor par M. Gérard Maurice et solo de basse par M. G. Loiseleur. Pendant la communion, nous avons eu le bonheur d'entendre Mlle A. Bail qui a interprété un Noël, accompagnée par sa soeur, Mlle Anita Bail; M. Chs Léon Lussier a chanté Jérusalem, lève-toi et M. G. Maurice a rendu Jésus, de Nazareth de Gounod.

A la messe de l'aurore, la chorale a chanté le grand choeur de Gounod, Ouvrez vos portes éternelles, extrait de la Rédemption, solo par J.P. Loiseleur. Les anciens airs de Noël ont été exécutés avec beaucoup d'entrain. Les soli ont été MM. P. Bouchard, G. Loiseleur Ph. Loiseleur.

L'église avait revêtu sa plus riche parure pour la fête. La crèche dressée par des mains d'artiste, dont l'humilité fait taire le nom, nous laissait voir un ravissant Enfant-Jésus, vêtu d'une robe précieuse; à l'arrière des bergers, attirés par une vive lumière se dirigeant vers la grotte, tandis qu'au loin sur les hauteurs, des montagnes, apparaissent les silhouettes des rois-mages conduits par l'étoile.

Hélas, ce beau tableau ne pouvait se présenter à notre admiration, sans y joindre ses ombres. En effet, chacun était à considérer tout le travail qu'a dû demander une pareille scène, quand, tout à coup, la lumière manqua et pour le reste de la nuit. Cependant, la foi de nos gens ne s'est pas obscurcie, pour cela, beaucoup ont tenu à recevoir la sainte communion.

M. le curé a célébré les messes des servants en soutanes blanches dont MM. G. Loiseleur Conrad Frédet, Raynald Donais et Robert Lamadelaide, méritent toute notre admiration, car ils se sont distingués par leur tenue irréprochable, et leurs cérémonies parfaites.

M. l'abbé F.X. Côté, du séminaire de Saint-Hyacinthe est venu prêter son concours pour la fête de Noël.

Etaient de passage au presbytère, M. et Mme Aug. Brodeur et M. et Mme Arthur Laurence, tous de Saint-Hyacinthe.

Mlle Imelda Lemieux, avant son départ pour les vacances, a reçu son amie, Thérèse Frédet.

41

# Le Courrier de St-Hyacinthe

Paraît tous les vendredis. Prix de l'abonnement: Canada \$1.50 par an; aux Etats-Unis, \$2.00, numéro, 3 sous. Imprimé et publié aux Nos 68-70, rue Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe, par la Compagnie d'Imprimerie et Comptabilité (Limitée.) A.-J. Gaudreau Administrateur-Gérant

— Nous sommes au regret d'apprendre que M. le curé a été retenu à la chambre pour cause de maladie; nous faisons des vœux pour qu'il se rétablisse promptement.

— Le R. P. Elp. Allard, O.M.I., missionnaire au Keewatin, est venu passer les fêtes du Jour de l'An dans sa famille.

## ST-DOMINIQUE

Le 25 décembre a été élu marguillier, M. Euclide Fugère, en remplacement de M. Napoléon Bousquet, sortant de charge.

Mme M. Chicoine est gravement malade, elle est sous les soins du Dr Archambault de St-Dominique.

M. Albert Archambault souffre de pneumonie.

M. l'abbé Cournoyer, vicaire a passé le Jour de l'An dans sa famille à Ste-Anne de Sorel.

## CHAMBLY-CANTON

La messe de minuit cette année a été célébrée de façon inusitée. M. le curé Charles Boyer a voulu pour la célébration de son premier Noël au milieu de nous, faire les choses en grand, et d'ailleurs très dans la tradition. Les ornements neufs de première classe donnaient un éclat de grande fête des plus solennels aux célébrants; M. le curé Boyer, assisté de M. l'abbé Grégoire, professeur au collège de Saint-Jean-sur-Richelieu et de M. Lamontagne, premier vicaire à Chambly-Canton, qui agissaient respectivement comme diacre et sous-diacre. La messe brève de Concomme a été rendue avec brio par la chorale, dirigée par M. A. DesOrmeaux. M. Jean-Edmond Roche, notre organiste s'est surpassé dans l'exécution des vieux Noëls, et dans la maîtrise de l'accompagnement. Les solistes, MM. Joseph Trudeau Joseph Demers, A. DesOrmeaux, J. Janelle, J.-R. Edmond Roche et G.E. Chagnon méritent des félicitations que M. le curé ne put s'empêcher de dire dans sa brève élocution après le chant de l'évangile.

L'église était remplie à sa pleine capacité, et la communion des fidèles a été générale, ce qui a été très doux au cœur de notre dévoué pasteur.

## ST-PIE

Province de Québec  
Municipalité du village de St-Pie  
A une assemblée spéciale du Conseil Municipal du Village de St-Pie, tenue le vingt-six décembre mil neuf cent vingt-neuf, sont présents:

Monsieur Arthur Tétreault, Le Maire, et Messieurs les conseillers M. Chaput, Philius Godin, Euclide Ouimette, Arthur Dufresne, Ephrem Marin et Elzéar St-Pierre, formant le conseil au complet sous la présidence du maire;

La résolution suivante a été adoptée: Proposé par M. Arthur Dufresne, secondé par M. Wilma Chaput;

Et résolu, que les membres de ce conseil ont appris avec une vive douleur, la mort si inattendue de M. G. Dorès Morin, notaire et député du comté de Bagot; Qu'ils conserveront un pieux souvenir pour ce concitoyen disparu, et offrent à la famille éplorée, leurs plus vœux condoléances.

Ce copie de cette résolution soit transmise à la famille et envoyée aux journaux pour publication.

Agréé. E. St-Pierre, Sec.-Trés.

Vraie copie.

"Nous sommes tous ici-bas comme des fleurs dans le jardin de Dieu. Dieu les cueillera en son temps, les unes un peu plus tôt, les autres un peu plus tard. Il y a la rose pourpre, le lis virginal, il y a l'humble violette.

# L'opinion de l'homme de la rue

Avant-hier sur la plate-forme d'un autobus qui passe devant la Chambre, deux jeunes gens certainement électeurs, voyant le palais éclairé, échangent leurs impressions.

— Il y a donc séance, dit l'un qui, évidemment, ignore qu'en temps de crise nos honorables ne siègent pas.

Le second ne répond que par un geste évasif. Le premier reprend:

— Tu es quelquefois allé là-dans?

— Jamais. Et toi?

— Oui.

— Qu'est-ce qu'on y voit?

— Rien... des députés.

Et la conversation tomba sur ce mot, qui ne dénote vraiment ni enthousiasme ni admiration, mais qui décele une belle indifférence pour notre Parlement et pour la situation politique.

SOUS L'ADMINISTRATION DE  
POWER CORPORATION OF CANADA  
LIMITED

**SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED**

UN DIVIDENDE de vingt-cinq cents (25c) étant sur un taux de \$1.00 par année, par ACTION ORDINAIRE SANS VALEUR AU PAIR DE LA SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED pour les trois mois terminés le 31 janvier 1930 a été déclaré payable le 15 février 1930 aux actionnaires enregistrés à la date du 31 janvier 1930.

Par ordre du conseil d'administration.  
L. C. HASKELL, Secrétaire

"Il est Différent" voilà ce que l'on dit du  
**NOVORO**  
Du DR. PIERRE

C'est un remède herbeux de mérite reconnu. Il a été en usage constant pendant cent ans, et a apporté le rayon de soleil de la santé à des milliers de familles.

ESSAYEZ LE UNE SEULE FOIS, quand votre digestion ne va pas, quand votre estomac fonctionne irrégulièrement, quand votre sommeil est agité, quand vous avez des douleurs dans le corps, quand vous vous sentez fatigué, etc.

Il ne peut être trouvé chez les droguistes. Il est fourni par des agents spéciaux, ou directement du laboratoire de  
**DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.**  
2501 Washington Blvd Chicago, Illinois  
(Délivré libre de tous droits au Canada.)

# LE MAT TOTEM DU TROCADERO



Ce mat totem est celui du chef Kwarshu et de sa famille. Il se dressait sur le bord de la rivière Nass, au nord de la Colombie-Britannique, dans le village — aujourd'hui abandonné — de Angyeda. Il fut acheté par M. Marius Barbeau, du Musée National du Canada, pour le compte du Chemin de fer national du Canada qui l'a présenté à la section ethnographique du Musée du Trocadéro, à Paris.

Les sculptures qui ornent ce totem sont des blasons de famille et illustrent un mythe dont les ancêtres de Kwarshu auraient été les héros. Le poteau lui-même est un monument funéraire érigé à la mémoire d'un chef de cette famille qui portait aussi le nom de Kwarshu et qui est mort il y a 70 ou 80 ans. C'est l'un des plus anciens totems trouvés sur les bords des Rivières Nass ou Skeena.

Il fut probablement sculpté par le peau-rouge Oyé, du village de Gitwinkshik, sur la Nass, le meilleur sculpteur de la région en un temps où l'art totemique atteignait son apogée.

La famille de Kwarshu appartenait à la phratricie du Loup, mais elle se mêla à un clan venu du nord de l'Alaska qui avait adopté l'ours grison pour totem. Par son blason au moins elle se rattache à l'élément local le plus ancien.

Les sculptures du mat représentent du sommet à la base:

— L'ours grison, l'époux mythique de l'ancêtre Hripsunt. Il tient entre ses bras l'un de ses descendants, mi-humain, mi-animal, produit de son union avec Hripsunt. L'attitude de cette figure et sa bouche montrent qu'elle se rapproche du type de l'ours.

— Au-dessous sont trois autres descendants qui ont cette fois figure humaine.

— La base du totem représente l'ancêtre Hripsunt, transformé en ours et tenant entre ses bras un autre de ses descendants à figure mi-humaine, mi-animal.

Ces sculptures illustrent le mythe suivant:

Autrefois les ancêtres de la famille Kwarshu vivaient près des sources de

la rivière Kalem, non loin de la rivière Nass. Un jour, une jeune vierge très belle, du nom de Hripsunt, alla, avec ses frères et sœurs, cueillir des fruits sauvages sur les plateaux avoisinants. Comme elle revenait avec un "casseau" d'écorce rempli de fruits elle glissa dans des excréments d'ours et vœux se mit à parler le langage des animaux d'une manière fort spectaculaire. Or, il est toujours dangereux de manquer de respect aux bêtes sauvages qui sont des esprits et qui peuvent entendre. Deux ours la rejoignirent sur le sentier et lui apparurent sous forme humaine. Ils s'offrirent pour l'accompagner et lui ayant fait perdre le sens de la direction, ils l'amenerent à l'autre des ours dans la montagne. Là, elle comparut devant le chef des ours grisons et son conseil qui, tous, pour l'occasion, avaient pris une forme humaine pour mieux la tromper.

Le chef décida qu'en punition de sa faute elle épouserait l'un de ses neveux. Ainsi fut fait et ayant pris les traits de sa nouvelle famille la jeune fille alla vivre avec son mari dans une caverne près d'un glacier.

Cependant, ses frères humains la cherchaient partout. Un jour d'hiver elle les aperçut au pied de la montagne qu'elle habitait. Elle pressa une poignée de neige dans sa main humaine et la fit rouler jusqu'à ses frères qui reconnurent sa marque. Ils escaladèrent la montagne, tuèrent le mari ours, mais ils épargnèrent Hripsunt et ses enfants mi-humains, mi-ours.

Depuis cette famille professe un grand respect pour les ours. Quand ses chasseurs en tuent un ils parlent avec respect de sa dépouille le prient de leur pardonner et chantent un chant propitiatoire.

Les descendants plus éloignés ont aussi adopté l'ours grison et les différents sujets de ce mythe comme thème de leur blason.

Le mat totem dont le Canadien National a fait don au Musée du Trocadéro est donc un magnifique spécimen de l'art indien et la légende qui s'y rattache, l'une des plus curieuses.

# Petites Annonces

A VENDRE.— Propriété située à 312 rue Girouard, maison de 10 pièces, chauffage à eau chaude et autres améliorations modernes. S'adresser à W.-H. Campbell. j.n.o.

A VENDRE OU ECHANGER.— Terre de 120 arpents à St-Hugues 90 arpents en culture, balance en bois. Bâtisses première classe, couvertes en tôle.

Aussi terrain, de 96 pieds de front, bord de l'eau, à St-Hyacinthe. Conditions faciles. S'adresser à Théo. Ménard, village La Providence. Tél. 462w j.n.o.

## COURROIES

Pourquoi acheter vos courroies (STRAPS) à l'étranger quand vous ne pouvez vous les procurer à meilleur marché nulle part ailleurs qu'en vous adressant directement chez O. Chalifoux & Fils, Ltée, près de la gare du C.N.R., à St-Hyacinthe, P.Q. j.n.o.

A VENDRE.— Très beau terrain assez grand pour être subdivisé en une quinzaine de lots à bâtir. Situé à dix minutes du centre de la ville, pourrait aussi convenir pour la culture maraichère.

Vendra à conditions faciles. S'adresser au bureau du Courrier.

PERDUE.— Une couverture de pneu, portant l'inscription Nash 400. A été perdue, selon toute vraisemblance, sur la route de St-Hyacinthe à Ste-Rosalie. Rapporter au Courrier.

A VENDRE.— Terre de 105 arpents en superficie, au 7ème rang de Saint-Dominique, bien bâtie et en bon ordre. S'adresser au Courrier. 15mars

AVIS.— Les cultivateurs qui ont des tondeuses, (clips) à faire aiguiser, pourront avoir satisfaction en les envoyant avec 50 centins la paire, ou dix sous en timbres avec les clips et payer après réception si satisfaits de l'ouvrage. Adresser à P. Demers, L'Ange-Gardien, Canrobert, comté de Rouville. 9janv.

EMPLOI DEMANDE.— Une personne demande emploi dans un presbytère ou maison privée. S'adresser au Courrier. 3j

ON DEMANDE une servante pour ouvrage général. S'adresser au no 1 rue du Séminaire. 3jv

SERVANTE DEMANDEE.— On demande une servante pour maison privée. S'adresser à Mme J.-W.-M. Jamieson, 34½ Lafontaine

A celles qui sont ambitieuses. Gros salaire. Grande demande à celles qui veulent apprendre la culture de Beauté et la Coiffure. Joignez le plus grand système du Canada. Diplôme décerné. ACADÉMIE MARVEL. 8 Ste-Catherine Est - Montréal

GAGNEZ 6.00 à 10.00 PAR JOUR Gagnez tout en apprenant métier mécanique d'auto, de batteries, de Soudure autogène, Vulcanisateur, Electricien, Brûleur, Plâtrier, Barbier, Salon de Beauté. Bonnes positions. Ecrivez ou venez voir. Livret d'Informations Grat. DOMINION TRADE SCHOOLS 1107 BLVD. ST. LAURENT, MONTRÉAL. Bureau de placement gratuit - à travers le Canada.

# Emprunt des Pères Franciscains

## "MISE AU POINT"

"On nous fait remarquer qu'une certaine confusion peut exister "relativement à l'emprunt annoncé dans le public sous le nom de "PERES FRANCISCAINS. "Nous tenons à avertir nos "clients et le public en général "que les PERES FRANCISCAINS "du Canada ne sont pas engagés "dans cet emprunt et, en conséquence, ne peuvent être tenus "responsables de ces obligations. "Il n'a jamais d'ailleurs été "dans notre intention de laisser "entendre que les PERES FRANCISCAINS du Canada pouvaient "être concernés en ce qui regard "de les garanties morales ou effectives de cet emprunt."

LA CORPORATION des OBLIGATIONS MUNICIPALES Ltée. DUBE LEBLOND & CIE INC. JOS. MORENCY Ltée